



cmec

Conseil des
ministres
de l'Éducation
(Canada)

**Réponse du Canada aux Questionnaires de l'UNESCO sur la Décennie
des Nations Unies pour l'éducation en vue du développement durable
2005-2014 : L'Éducation pour le développement durable après 2014 et
Rapport final de la DEDD**

Février 2014

**Document préparé par le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada)
en collaboration avec
la Commission canadienne pour l'UNESCO**



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization



Commission
canadienne
pour l'UNESCO

Canadian
Commission
for UNESCO

Table des matières

Renseignements généraux	3
Réponse du Canada au Questionnaire 1 : L'Éducation pour le développement durable après 2014	5
Réponse du Canada au Questionnaire 2 : Rapport final de la DEDD	11
Annexe 1 – Leaders d'opinion et spécialistes de l'EDD/EE interviewés	66
Annexe 2 – Sources choisies utilisées pour la préparation du rapport	67
Annexe 3 – Organismes représentés dans l'enquête auprès des parties prenantes	73
Annexe 4 – Plans pour l'EDD/EE au Canada à l'avenir	75

Renseignements généraux

L'UNESCO a demandé à ses États membres de remplir deux questionnaires sur la Décennie des Nations Unies pour l'éducation en vue du développement durable (DEDD) 2005-2014. Le questionnaire 1 recense les priorités des États membres quant à la forme que l'éducation en vue du développement durable (EDD) devrait prendre au-delà de la DEDD. Son objectif premier est d'éclairer l'élaboration du programme-cadre de l'EDD au-delà de 2014. Le questionnaire 2 vise à faire le bilan des succès que les pays ont remportés et des défis qu'ils ont dû relever tout au long de cette décennie. Son objectif premier est d'éclairer l'évaluation finale de la DEDD.

Questionnaire 1 : L'Éducation pour le développement durable après 2014

Dans le document final de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable 2012 (Rio+20), *L'avenir que nous voulons*, les États membres se sont engagés à continuer d'appuyer l'EDD après la Décennie des Nations Unies pour l'éducation en vue du développement durable (DEDD, 2005-2014) : « Nous sommes résolus à promouvoir l'éducation au service du développement durable et à intégrer plus activement la question du développement durable dans les programmes d'enseignement au-delà de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable. »

La DEDD tire à sa fin et l'UNESCO, dans son rôle d'organisme responsable de sa mise en œuvre et de sa coordination, prépare la suite à lui donner et les moyens à adopter pour promouvoir l'EDD.

À sa 190^e session, le Conseil exécutif de l'UNESCO a exprimé « sa préférence pour un programme-cadre comme méthode de suivi de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable après 2014 ». Il a demandé à M^{me} Irina Bokova, directrice générale de l'UNESCO, « d'élaborer, en consultation avec les États membres et en collaboration avec les acteurs concernés, la proposition d'un programme-cadre, dirigé par l'UNESCO, qui couvrirait au moins la période correspondant à la prochaine Stratégie à moyen terme (2014-2021)¹. »

Questionnaire 2 : Rapport final de la DEDD

La Conférence mondiale de l'UNESCO sur l'éducation en vue du développement durable, qui aura lieu au Japon en novembre 2014, marquera la fin de la DEDD et en soulignera les réalisations.

Dans son rôle d'organisme responsable de la mise en œuvre et de la coordination de la DEDD, l'UNESCO doit préparer un rapport final, qui sera présenté à l'Assemblée générale des Nations

¹ Conseil exécutif de l'UNESCO. *Décisions adoptées par le Conseil exécutif à sa 190^e session*, Paris, 2012, p. 17. Consulté à : <http://unesdoc.unesco.org/images/0021/002181/218189f.pdf>

Unies à l'automne 2015. Le rapport fera le bilan des progrès de l'EDD tout au long de la DEDD et brossera un tableau actuel de l'EDD à l'échelle mondiale.

Dans le cadre de cette démarche, l'UNESCO demande à ses États membres de fournir des données quantitatives et qualitatives sur l'EDD à l'aide de son *Questionnaire 2*.

Le Secrétariat du CMEC a travaillé avec la Commission canadienne pour l'UNESCO (CCU) sur la réponse du Canada, qui a été préparée par M^{me} Heather Creech, une consultante externe possédant une solide expertise en EDD.

Le 2 mai 2013, la CCU a organisé un atelier, à l'occasion de son Assemblée générale annuelle, pour consulter ses membres et diverses parties intéressées clés qui travaillent au service de l'EDD au Canada. M^{me} Creech a participé à cette rencontre pour pouvoir tenir compte de ces discussions lors de la rédaction du rapport du Canada.

Réponse du Canada au Questionnaire 1 : L'Éducation pour le développement durable après 2014

1. Quels domaines et niveaux d'éducation devraient être mis particulièrement en évidence dans un programme-cadre mondial sur l'éducation pour le développement durable (EDD) après 2014 ?

Le programme-cadre devrait se concentrer sur l'EDD comme un élément intégral d'une éducation de qualité dans les domaines suivants. *Veillez indiquer les trois plus pertinents pour votre pays.*

- Éducation et protection de la petite enfance
- Enseignement primaire***
- Enseignement secondaire***
- Enseignement et formation techniques et professionnels
- Enseignement supérieur***
- Formation des enseignants
- Éducation non formelle
- Formation et renforcement des capacités
- Sensibilisation du public

*Veillez noter que l'enseignement primaire, secondaire et supérieur comprennent et couvrent l'enseignement et formation techniques et professionnels ainsi que la formation des enseignants.

2. Quels défis de la durabilité devraient être mis particulièrement en évidence dans un programme-cadre mondial sur l'éducation pour le développement durable (EDD) après 2014 ?

Le programme-cadre devrait se concentrer sur l'EDD comme un levier essentiel pour aborder les politiques et pratiques dans les domaines suivants. *Veillez indiquer les trois plus pertinents pour votre pays.*

- Agriculture et sécurité alimentaire
- Biodiversité
- Changement climatique**
- Réduction des risques de catastrophes
- Énergie**
- Élimination de la pauvreté
- Santé
- Océans
- Villes et établissements humains viables
- Consommation et production durables**
- Eau et assainissement
- Autre : *Veillez préciser :* _____

Il est à noter que des questions telles que la diversité culturelle, l'équité, l'égalité entre les sexes, la citoyenneté mondiale, les droits de l'homme, la paix ou les savoirs traditionnels et autochtones sont présumées transcender l'engagement de l'EDD dans l'ensemble de ces domaines.

3. Quelles initiatives en matière d'EDD ont particulièrement réussi ?

Les initiatives sont comprises comme n'importe quel projet, grand ou petit, allant du domaine de la politique et du financement à des activités réussies dans les écoles. Veuillez indiquer des initiatives locales, nationales, régionales et globales pertinentes (au maximum 3) en donnant une référence d'un site Web et/ou le(s) nom(s) de contact(s) :

3. (a) Nom de l'initiative : Nouvelle-Écosse – *Energy Awareness in Curriculum and Facilities* (sensibilisation à l'énergie dans les programmes d'études et les établissements)

Site Web : www.gov.ns.ca

Contact & courrier électronique : M^{me} Marilyn Webster, websteml@gov.ns.ca

Brève description : La province de la Nouvelle-Écosse est déterminée à bâtir des édifices à haut rendement énergétique, en faisant appel à des pratiques de conception et de construction « vertes » et durables. Tous nos nouveaux établissements d'enseignement sont conçus pour répondre au niveau de certification « or » du système *Leadership in Energy and Environmental Design – LEED* (leadership en conception énergétique et environnementale). Toutes les écoles participent à des mesures d'efficacité énergétique et à des pratiques de recyclage. Des ressources interdisciplinaires ont été élaborées, notamment *A closer look : energy and me* (à y regarder de plus près : l'énergie et moi) pour les élèves de 2^e et de 3^e année, ainsi qu'*Energy Meters* (compteurs d'énergie) pour les élèves de la 6^e à la 9^e année. Le projet interdisciplinaire *Energy Around Us* (l'énergie autour de nous) a donné lieu à des communautés de pratique de formation professionnelle, qui ont permis de mettre des connaissances et des ressources solides à la disposition des enseignantes et enseignants de la 4^e à la 10^e année. L'objectif est de mettre les membres du personnel enseignant en liaison et de planifier des occasions d'apprentissage authentique pour les élèves, en classe comme au sein de la collectivité.

Pourquoi considérez-vous que cette initiative a réussi ? La réponse à cette initiative est considérable et constante.

3. (b) Nom de l'initiative : Ontario – Intégrer les possibilités pour que les élèves acquièrent des connaissances sur l'environnement dans toutes les disciplines et dans toutes les années d'études

Site Web : <http://www.edu.gov.on.ca/fre/curriculum/index.html>

Contact & courrier électronique : M^{me} Catherine Mahler, catherine.mahler@ontario.ca; M. Michel St-Amant, michel.st-amant@ontario.ca

Brève description : En fonction de normes ministérielles pour l'élaboration des programmes d'études, l'éducation à l'environnement est intégrée dans toutes les matières pertinentes à toutes les années d'études.

Pourquoi considérez-vous que cette initiative a réussi ? Les modifications fondées sur la recherche qui sont apportées aux programmes d'études donnent aux élèves de multiples occasions d'acquérir des connaissances sur l'environnement dans de nombreux contextes – et non pas uniquement dans les cours de sciences ou de géographie. Cette approche donne également au personnel enseignant le temps de développer sa capacité de favoriser l'acquisition de connaissances sur l'environnement.

3. (c) Nom de l'initiative : Alberta – *Inspiring Education/Curriculum Redesign* (inspirer la refonte de l'éducation/des programmes d'études)

Site Web : www.education.alberta.ca

Contact & courrier électronique : M^{me} Caroline Nixon, caroline.nixon@gov.ab.ca

Breve description : Le ministère de l'Éducation de l'Alberta, par l'entremise du projet *Inspiring Education* (inspirer l'éducation), transforme son système d'éducation afin qu'il inculque à ses élèves les qualités et les capacités de penseuses et penseurs engagés et de citoyennes et citoyens conscientisés faisant preuve d'un esprit d'entreprise. Pour soutenir cette vision, l'Alberta procède actuellement à une refonte des programmes d'études. Ce travail prend en compte l'EDD, étant donné son importance considérable au XXI^e siècle. L'accent est mis plus particulièrement sur la citoyenneté responsable, dont une composante essentielle est la gérance environnementale. Au fur et à mesure que l'Alberta progressera avec cette transformation, nous continuerons d'intégrer l'EDD dans nos programmes d'études, parallèlement à leur élaboration.

Pourquoi considérez-vous que cette initiative a réussi ? s.o.

3. (d) Nom de l'initiative : Colombie-Britannique – *Carbon Neutral BC* (la Colombie-Britannique neutre en carbone)

Site Web : http://www.livesmartbc.ca/government/carbon_neutral/index.html

Contact & courrier électronique : <http://www.livesmartbc.ca/contact/index.html>

Breve description : Cela fait cinq ans que la *Greenhouse Gas Reduction Targets Act – GGRTA* (loi sur les objectifs de réduction des gaz à effet de serre) de la Colombie-Britannique est en vigueur. Cette loi exige que toutes les organisations du secteur public, y compris les districts scolaires, fassent rapport sur leurs émissions de gaz à effet de serre et achètent des droits d'émission de carbone pour devenir neutres en carbone. En 2011, les 60 districts scolaires de la Colombie-Britannique ont fait état de 214 048 tonnes d'émissions de CO₂ et ont investi dans 191 335 tonnes de CO₂ en droits d'émission de carbone. Les écoles ont modernisé leur infrastructure et ont mis en œuvre des programmes de changement comportemental destinés aux membres du personnel, aux élèves ainsi qu'à la collectivité, afin de réduire les émissions de carbone. Outre la *GGRTA*, toutes les nouvelles écoles de la province sont construites de manière conforme à la norme « or » du système LEED. En 2012, un total de 14 établissements scolaires, nouveaux et améliorés, ont été inaugurés. De plus, les travaux de construction ont débuté pour quatre autres écoles. Des accords ont été signés avec les districts scolaires, signalant le début des travaux pour 18 projets d'amélioration des écoles.

Pourquoi considérez-vous que cette initiative a réussi ? Il s'agit d'un programme à l'échelle de la province qui nécessite la participation de l'ensemble du secteur public de la Colombie-Britannique, y compris les écoles, les établissements postsecondaires, les bureaux de l'État, les sociétés d'État et les hôpitaux, pour arriver à des émissions de gaz à effet de serre nettes zéro.

3. (e) Nom de l'initiative : Terre-Neuve-et-Labrador – *Environmental Science Curriculum* (programme d'études en sciences de l'environnement)

Site Web :

<http://www.ed.gov.nl.ca/edu/k12/curriculum/guides/science/index.html#envsci3205>

Contact & courrier électronique : M. Craig White, craigwhite@gov.nl.ca

Brève description : Le programme d'études ES3205 de Terre-Neuve-et-Labrador a subi une refonte et a pour thème le développement durable comme cadre sous-jacent. Tous les enjeux et sujets sont en corrélation directe avec les collectivités et les régions de la province. S'éloignant du slogan populaire, Terre-Neuve-et-Labrador a décidé d'adopter une approche visant à « penser localement, agir localement », en partant du principe que, si la province déployait des efforts à l'échelle locale, les enjeux mondiaux seraient abordés tout naturellement.

Pourquoi considérez-vous que cette initiative a réussi ? Le programme d'études a une portée très pratique et vise à attirer des élèves de tous niveaux scolaires. Les enjeux étudiés ont une véritable résonance pour les élèves. Tous les élèves, peu importe l'endroit de la province où ils vivent, feront face à des questions et à des préoccupations propres à leur collectivité. Au minimum, ils seront sensibilisés aux questions soulevées, car celles-ci concernent notre province, et non pas ce qui se passe à l'autre bout du monde.

3. (f) Nom de l'initiative : Manitoba – Enjeux mondiaux : citoyenneté et durabilité, 12^e année

Site Web : http://www.edu.gov.mb.ca/m12/frpub/ped/sh/enj_mond/index.html

Contact & courrier électronique : M^{me} Linda Connor, linda.connor@gov.mb.ca

Brève description : Ce cours permet de consolider les connaissances acquises dans l'ensemble des disciplines, pour faire des élèves des agentes et agents du changement, en faveur d'un avenir durable et équitable. Une composante requise du cours est la planification et la mise en œuvre d'un projet de recherche-action.

Pourquoi considérez-vous que cette initiative a réussi ? Offert dans le cadre du programme d'études M-12, ce cours est le premier à se concentrer uniquement sur la durabilité au Manitoba. Testé en 2012-2013, il sera déployé dans l'ensemble de la province à l'automne 2013. La réponse du personnel enseignant et des élèves durant la phase pilote a été très positive. Nous nous attendons à ce que le cours soit un moteur de changement dans la vie de nombreux enseignants et enseignantes et élèves.

3. (g) Nom de l'initiative : Québec – Établissement vert Brundtland (EVB)

Site Web : <http://www.evb.csq.qc.net/>

Contact & courrier électronique : [Louise Pettigrew / pettigrew.louise@csq.qc.net](mailto:louise.pettigrew@csq.qc.net)

Brève description : Lancé au Québec en 1993 par la Centrale des syndicats du Québec, en collaboration avec des partenaires, dont RECYC-QUÉBEC, le réseau EVB compte maintenant plus

de 1400 établissements inscrits depuis sa création. Dans un EVB, on réfléchit, on instruit, on éduque et on agit en fonction de valeurs pour une société plus écologique, plus pacifique, plus solidaire et plus démocratique. On valorise l'engagement des jeunes et des adultes en faisant connaître et reconnaître socialement leurs réalisations et leurs actions.

Pourquoi considérez-vous que cette initiative a réussi ? Cette initiative a réussi parce qu'elle vise non seulement à mettre en place des actions à caractère environnemental, mais également à poser des gestes dans une perspective d'équité et de solidarité sociales.

3. (h) Nom de l'initiative : Québec – Projet PACTE 2D (Partenariat, Apprentissage, Collaboration et Transfert en Éducation au Développement durable)

Site Web : <http://www.usherbrooke.ca/developpement-durable/enseignement/appui/pacte2d/>

Contact & courrier électronique : veronique.bisaillon@pacte2d.ca

Brève description : Cette initiative poursuit l'objectif principal de favoriser l'intégration du développement durable aux programmes de formation collégiale et universitaire de sept établissements postsecondaires partenaires du projet.

Pourquoi considérez-vous que cette initiative a réussi ? Cette initiative a réussi parce qu'elle s'appuie sur le regroupement de plusieurs établissements et sur un soutien financier qui a permis l'embauche d'un personnel dédié au projet.

4. Quels obstacles votre pays a-t-il rencontré dans la mise en œuvre de l'EDD ?

Au Canada, l'éducation est un champ de compétence des provinces et territoires. Il n'existe ni ministère fédéral de l'éducation, ni système pancanadien intégré d'éducation. Dans les 13 instances (soit 10 provinces et trois territoires), les ministères de l'Éducation sont chargés de l'organisation, de la prestation et de l'évaluation de l'éducation aux niveaux primaire et secondaire, de l'enseignement technique et professionnel ainsi que de l'éducation postsecondaire. Certaines instances disposent de ministères distincts, l'un étant responsable de l'éducation primaire-secondaire et l'autre de l'éducation postsecondaire et de la formation professionnelle.

La mise en œuvre de l'EDD à l'échelon pancanadien a posé un défi, en raison des différentes priorités de chaque province et de chaque territoire. L'élaboration et la mise en œuvre de politiques d'éducation et de programmes d'études varient également selon chaque instance. Les réductions budgétaires, les priorités divergentes ainsi que l'étendue géographique du Canada ont ralenti la mise en œuvre pancanadienne.

5. Quels autres facteurs doivent être pris en compte lors de l'élaboration d'un programme-cadre post-2014 pour l'EDD ?

L'élaboration d'un programme-cadre après 2014 doit tenir compte de la nature de l'EDD, des pratiques exemplaires telles qu'elles sont décrites dans les travaux de recherche, de même que des besoins précis d'un pays donné, d'une province donnée, d'une région donnée, etc. Étant donné les nombreuses philosophies pédagogiques et politiques qui sont à la base des politiques

d'éducation, il serait bénéfique d'élaborer un programme-cadre d'EDD après 2014 permettant à toutes les instances/régions d'appuyer les cibles de l'EDD qui renforcent leurs points forts uniques, plutôt que d'adhérer à un modèle particulier ou à une définition unique de l'EDD. Pour atteindre un tel objectif, il conviendrait que le programme-cadre soit élaboré en collaboration avec les partenaires clés et soit suffisamment souple pour que d'autres parties puissent l'adapter à leurs priorités et à leurs besoins précis. En outre, des ressources, des fonds et des possibilités de renforcement des capacités pour appuyer ce programme-cadre sont nécessaires. Enfin, la révision des priorités en raison du contexte doit être également prise en compte lors du processus.

Contact :

Nom : M^{me} Antonella Manca-Mangoff

Organisation : Conseil des ministres de l'Éducation (Canada)

Fonction : Coordonnatrice, International

Courrier électronique : a.manca-mangoff@cmecc.ca

Réponse du Canada au Questionnaire 2 : Rapport final de la DEDD

Le processus de suivi et d'évaluation de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation en vue du développement durable (DEDD), qui s'achève en 2014, vise à cerner une variété d'activités relatives à l'éducation en vue du développement durable (EDD) et à faire le bilan des progrès de l'EDD tout au long de la DEDD. L'évaluation et le rapport finals récapituleront et mettront en évidence les réalisations de la DEDD, feront état des enseignements tirés et indiqueront la voie que les initiatives devront emprunter à l'issue de cette décennie.

La conférence mondiale de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) sur l'EDD se tiendra au Japon en novembre 2014. Elle marquera la fin de la DEDD et, donc, du processus de suivi et d'évaluation et elle sera axée sur les quatre thèmes suivants :

1. célébration d'une Décennie d'action;
2. réorientation de l'éducation en vue de bâtir un avenir meilleur pour toute l'humanité;
3. accélération de l'action en faveur du développement durable;
4. définition du programme en matière d'EDD au-delà de 2014.

L'éducation en vue du développement durable (EDD) :

- *permet à chaque être humain d'acquérir les connaissances, compétences, attitudes et valeurs nécessaires pour forger un avenir durable;*
- *touche tous les aspects de l'éducation, notamment la planification, l'élaboration de politiques, la mise en œuvre de programmes, le financement, le programme d'études, l'enseignement, l'apprentissage, l'évaluation, l'administration, etc.;*
- *porte différents noms selon le contexte national et local. Dans certaines régions, l'éducation relative à l'environnement (EE) et autres « éducations » connexes (par exemple, l'éducation planétaire ou l'éducation relative au changement climatique) sont définies et pratiquées en incluant des dimensions socioculturelles et économiques à la dimension environnementale. Il convient d'inclure ces initiatives dans les réponses au présent questionnaire.*

Préparation du rapport du Canada

En collaboration avec de nombreux autres organismes et individus, les ministères de l'Éducation de la plupart des provinces et territoires du Canada œuvrent, depuis plus de 10 ans, à renforcer la sensibilisation aux enjeux de l'EDD/EE et à soutenir l'évolution des programmes et des politiques conformément à l'esprit de l'EDD/EE. Le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) [CMEC] a joué un rôle prépondérant dans la mise en œuvre des activités de la DEDD au Canada afin d'harmoniser ces activités avec les efforts déployés sur la scène internationale. Le rapport qui suit, préparé sous l'égide du CMEC, constitue le rapport du Canada à l'UNESCO sur les résultats des efforts fournis au Canada afin de sensibiliser les gens à l'éducation en vue du développement durable, de susciter leur participation et de favoriser le passage à l'action dans le domaine.

Note sur la terminologie employée au Canada

Au Canada, la terminologie et les définitions de l'EDD et des autres approches similaires, y compris l'éducation en vue du développement durable, l'éducation pour la durabilité et l'éducation relative à l'environnement, ne sont pas les mêmes dans l'ensemble des provinces et des territoires. Toutes ces définitions reposent néanmoins sur la reconnaissance de l'interdépendance des perspectives économiques, sociales et environnementales et de l'importance accordée au fait que les citoyennes et citoyens soient informés, engagés et responsables. Ce rapport fait référence à la fois à l'éducation en vue du développement durable et à l'éducation relative à l'environnement (EDD/EE).

Abréviations pour les provinces et les territoires (P/T)

AB	Alberta
BC	Colombie-Britannique
MB	Manitoba
NB	Nouveau-Brunswick
NL	Terre-Neuve-et-Labrador
NS	Nouvelle-Écosse
NT	Territoires du Nord-Ouest
NU	Nunavut
ON	Ontario
PEI	Île-du-Prince-Édouard
QC	Québec
SK	Saskatchewan
YK	Territoire du Yukon

Sigles

AASHE	<i>Association for the Advancement of Sustainability in Higher Education</i> (association pour l'avancement de la durabilité dans l'enseignement supérieur)
AASHE STARS	<i>Sustainability Tracking, Assessment and Rating System</i> – STARS (système de suivi, d'évaluation et de notation de la durabilité) de l'AASHE
ADEd	Académie sur la durabilité et l'éducation
AEJE	accueil et éducation des jeunes enfants
CCUNESCO	Commission canadienne pour l'UNESCO
CEE	Commission économique des Nations Unies pour l'Europe
CITE	Classification internationale type de l'éducation
CMEC	Conseil des ministres de l'Éducation (Canada)
CRE	centre régional d'expertise en éducation en vue du développement durable
DEDD	Décennie des Nations Unies pour l'éducation en vue du développement durable
EDD	éducation en vue du développement durable
EE	éducation relative à l'environnement
EECOM	Réseau canadien d'éducation et de communication relatives à l'environnement
EFTP	enseignement et formation techniques et professionnels
EVB	Établissements verts Brundtland
GTEDD	Groupe de travail sur l'éducation en vue du développement durable
IEPO	Institut d'études pédagogiques de l'Ontario
IISD	Institut international du développement durable
LEED	<i>Leadership in Energy and Environmental Design</i> (leadership en conception énergétique et environnementale)
LST	L'éducation au service de la Terre

Coordonnées

Nom du pays : Canada

Personne-ressource : Antonella Manca-Mangoff

Poste : coordonnatrice, International

Organisme : Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) [CMEC]

Téléphone : 416-962-8100, poste 247

Courriel : a.manca-mangoff@cmecc.ca

Nombre d'élèves inscrits aux niveaux M-12 dans le pays : environ 5 315 000²

Nombre d'étudiantes et étudiants inscrits aux programmes d'éducation postsecondaire dans le pays : 1 955 340

Renseignements sur les répondantes et répondants

Provinces et territoires

Comme l'éducation relève des compétences des 10 provinces et des trois territoires, la réponse du Canada à l'UNESCO représente une compilation des réponses officielles des instances responsables, sous l'égide du Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) [CMEC]. Les 10 provinces ont toutes répondu au questionnaire de l'UNESCO; dans les trois territoires, en revanche, les gouvernements ont indiqué avec regret qu'ils étaient dans l'incapacité de répondre au questionnaire. L'effectif combiné des élèves aux niveaux M-12 dans les provinces ayant répondu au questionnaire s'élève à 5 292 284 individus, soit 99,5 p. 100 de l'effectif total des élèves aux niveaux M-12 au Canada³.

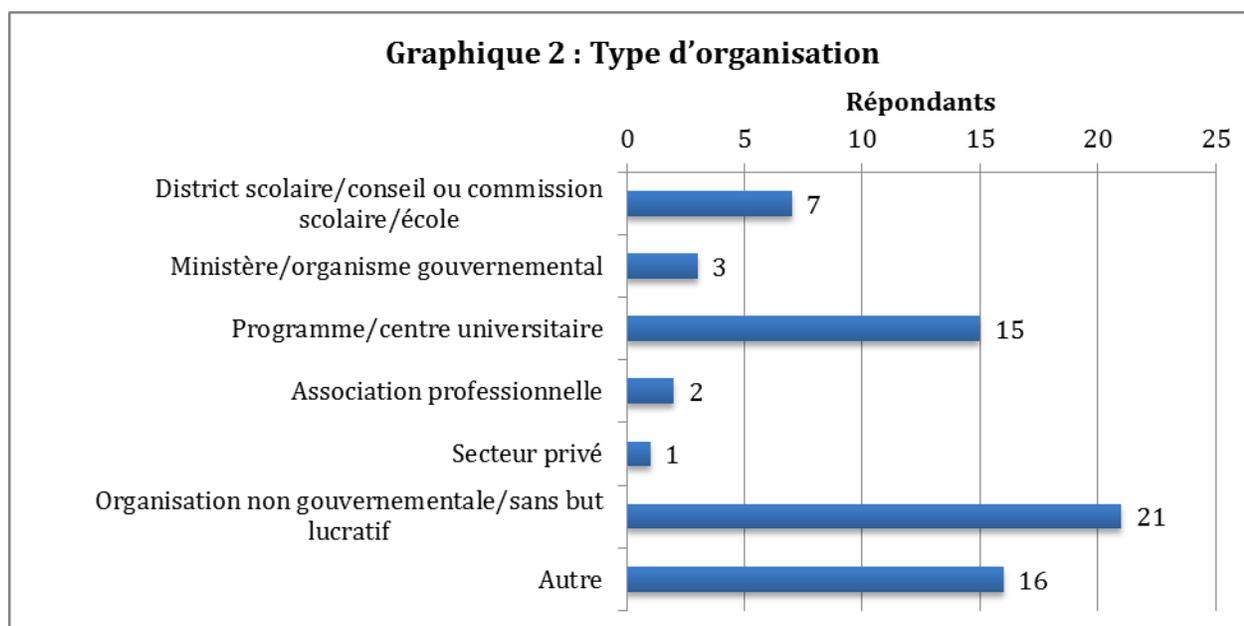
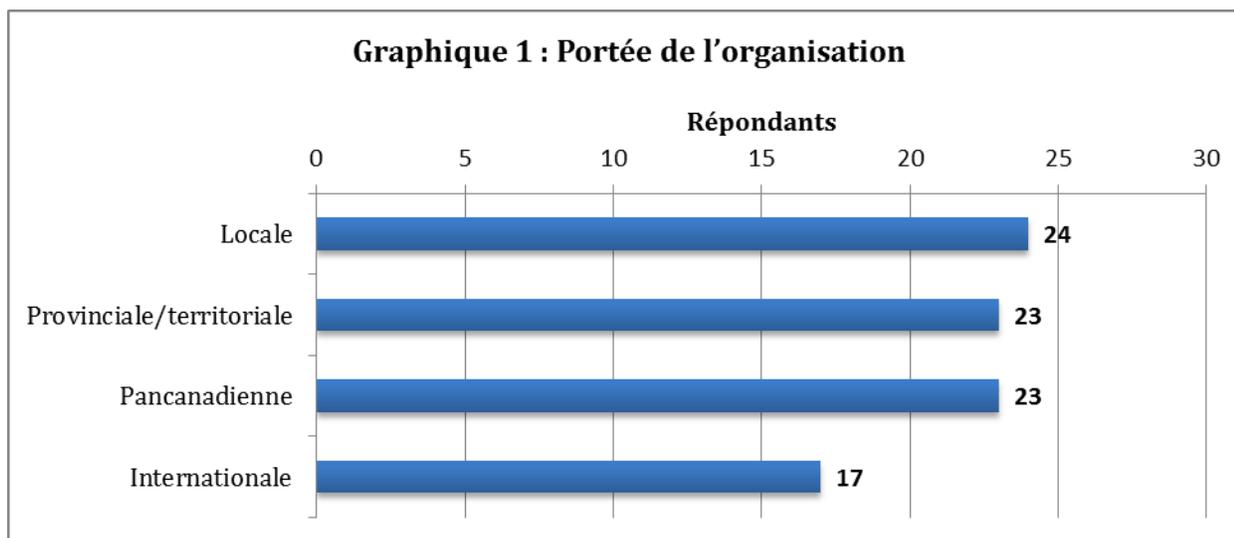
Dans de nombreuses provinces, le soutien à l'enseignement supérieur relève de la responsabilité d'un ministère gouvernemental distinct de celui qui s'occupe de l'éducation aux niveaux M-12. Au Canada, les établissements d'enseignement supérieur sont des sociétés indépendantes avec leur propre structure de gouvernance et fonctionnent à la fois en collaboration avec le ministère provincial responsable et indépendamment de ce ministère. Dans le présent rapport, les répondantes et répondants ont tous indiqué que leurs activités s'étendaient de l'accueil et de l'éducation des jeunes enfants jusqu'aux niveaux M-12, mais quatre seulement ont inclus la couverture de l'EDD/EE dans l'enseignement supérieur. Dans ces quatre provinces, l'effectif total combiné des étudiantes et étudiants s'élève à 545 492 — ce qui représente moins du tiers de l'ensemble des étudiantes et étudiants dans l'enseignement

² Ce chiffre se base sur les effectifs d'élèves signalés par les 10 provinces, dont le total s'élève à 5 292 284, plus une estimation pour les trois territoires. L'estimation de l'effectif d'élèves pour les trois territoires s'élève à 22 500, ce qui représente 0,5 p. 100 du total de l'effectif d'élèves au Canada, d'après les données de Statistique Canada pour 2010-2011. Données consultées le 12 août 2013 dans le tableau <http://www5.statcan.gc.ca/cansim/a26?id=4770025&p2=9&p1=1&tabMode=dataTable&retrLang=fra&srchLan=-1&lang=fra>.

³ Voir ci-dessus.

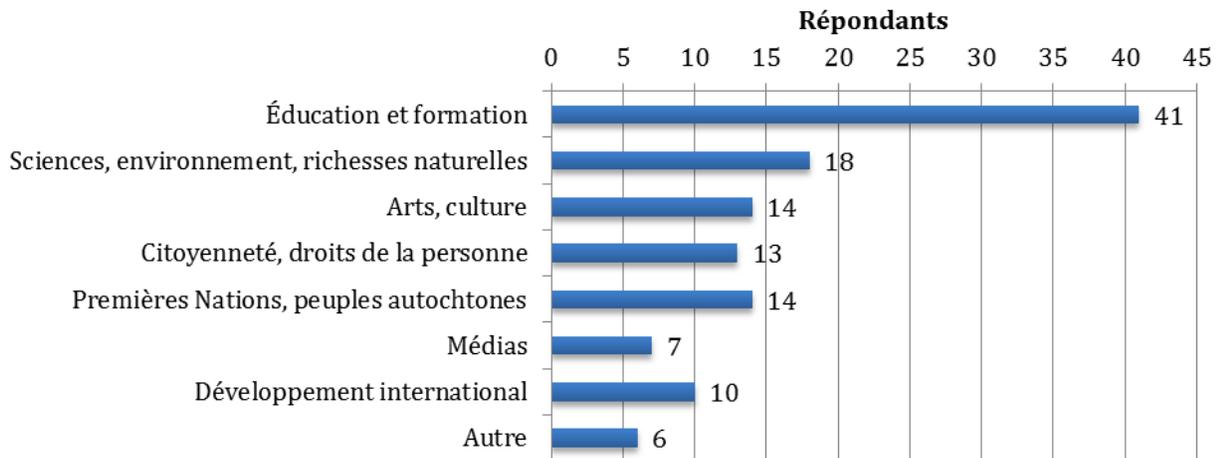
supérieur au Canada⁴. Enfin, la plupart des répondantes et répondants des gouvernements provinciaux ont indiqué que leur mandat ne consistait pas à rendre compte des activités dans les secteurs de l'éducation non formelle, de la formation et de la sensibilisation du grand public.

Répondantes et répondants canadiens à l'enquête de l'UNESCO auprès des parties prenantes

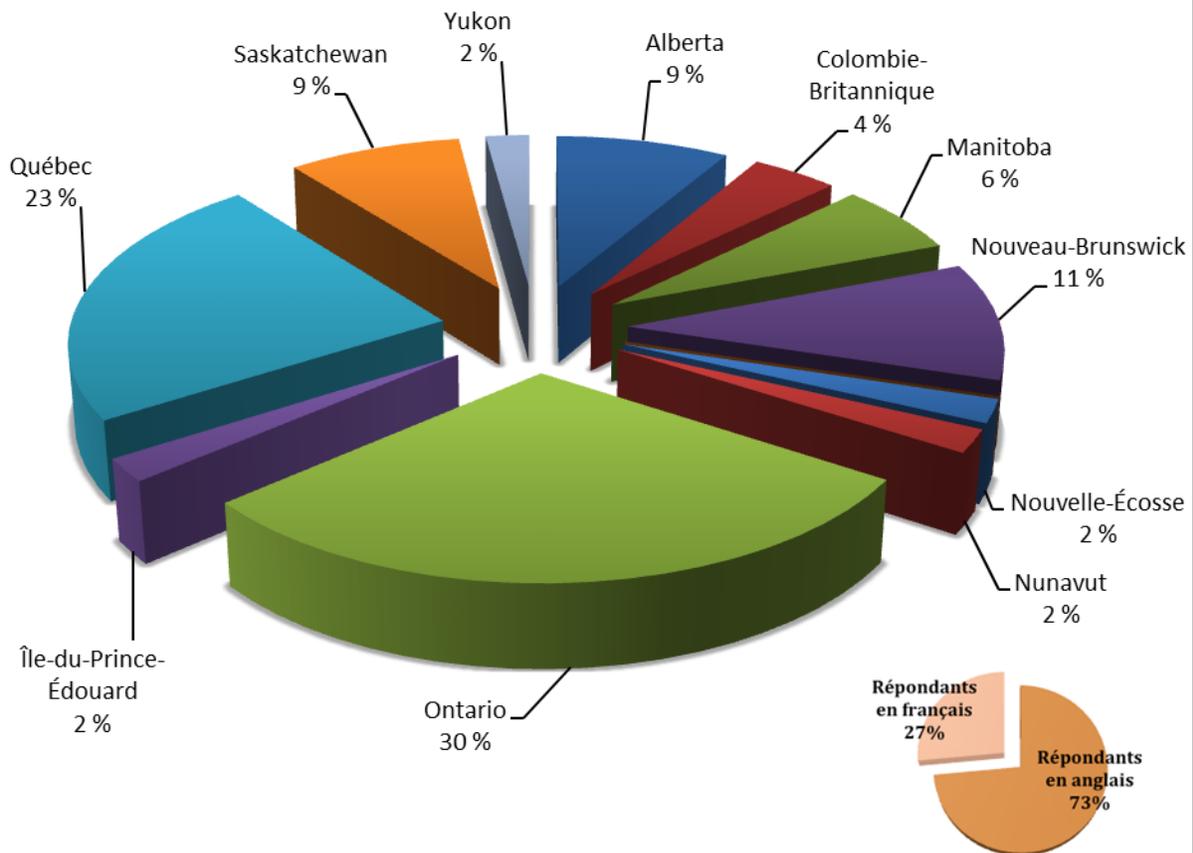


⁴ D'après les données de Statistique Canada pour 2010-2011. Données consultées le 12 août 2013 dans le tableau <http://www.statcan.gc.ca/tables-tableaux/sum-som/I02/cst01/educ71a-fra.htm>.

Graphique 3 : Secteur d'activité



Graphique 4 : Pourcentage des parties prenantes dans les provinces et territoires



Le Groupe de travail sur l'EDD du CMEC a suivi un processus de consultation et de recherche pour préparer la contribution du Canada au rapport final des Nations Unies sur la DEDD.

Pour renforcer la qualité du rapport du Canada avec un fort taux de réponses fournies par les parties prenantes, le CMEC a approuvé les efforts accomplis par la Commission canadienne pour l'UNESCO en vue d'organiser un atelier avec 29 parties prenantes des différentes régions du Canada le 2 mai 2013 à Toronto. Le Groupe de travail sur l'EDD du Manitoba a reproduit le même format d'atelier pour 29 parties prenantes aux niveaux provincial et local à Winnipeg, au Manitoba, le 17 mai 2013. Des entretiens en personne et au téléphone ont eu lieu avec 11 leaders d'opinion et spécialistes de l'EDD/EE en mai et juin (voir annexe 1). Après ces entretiens, le CMEC a fait une étude des publications pertinentes que les parties prenantes et les principales sources d'informations avaient identifiées (voir annexe 2). En outre, le questionnaire de l'UNESCO pour les parties prenantes a été mis en ligne; des informations sur l'enquête ont été distribuées par l'intermédiaire des personnes qui étaient en contact avec le Groupe de travail sur l'éducation en vue du développement durable (GTEDD) du CMEC et à l'aide des réseaux de l'EDD et de l'EE partout au Canada (voir annexe 3).

Nous avons utilisé les données recueillies dans le cadre de l'enquête, des deux consultations, des entretiens et des publications pertinentes :

- pour compléter les réponses fournies par les gouvernements provinciaux sur les progrès réalisés dans le domaine de l'EDD/EE aux niveaux M-12;
- pour combler les lacunes au niveau des progrès réalisés dans le domaine de l'EDD/EE dans l'enseignement supérieur et dans l'éducation non formelle et informelle.

Le groupe des parties prenantes sondées (soit 49 répondantes et répondants au total) représente un échantillon des organismes et des individus des différentes régions du pays, y compris deux parties prenantes basées dans les territoires (graphiques 1 à 4). Les activités des membres de ce groupe couvrent des intérêts locaux, provinciaux/territoriaux et nationaux et un tiers d'entre eux s'intéressent à des enjeux de portée internationale (graphique 1). Plus de 85 p. 100 des répondantes et répondants indiquent qu'ils travaillent dans le secteur de l'éducation et de la formation, mais certains autres secteurs sont également bien représentés; près de 40 p. 100 travaillent dans le secteur des ressources naturelles et de l'environnement et près de 30 p. 100 dans l'un ou plusieurs des secteurs suivants : arts et culture; citoyenneté et droits; et Premières Nations/peuples autochtones (graphique 3). Les répondantes et répondants des organisations non gouvernementales forment le groupe le plus nombreux et ces organisations ont une taille variable, avec des effectifs d'employées et employés à temps plein allant de cinq ou moins à plus de 600. Dans bon nombre de ces organisations, les bénévoles peuvent compter plusieurs centaines d'individus. Le deuxième groupe le plus nombreux est celui des répondantes et répondants des centres universitaires (et des collèges, inclus dans la catégorie « Autre ») et représente des établissements dont les effectifs d'employées et employés à temps plein s'élèvent de quelques centaines à plus de 1000.

Les deux sessions de consultation ont attiré 58 participantes et participants (certains d'entre eux ayant assisté aux deux sessions). Là encore, ces individus constituent un échantillon représentatif des différents types d'organismes et de secteurs. Nous avons eu des entretiens avec 11 leaders d'opinion et spécialistes de l'EDD/EE, la plupart d'entre eux ayant également participé à l'une des sessions de consultation ou aux deux.

Cependant, dans son ensemble, le secteur privé est largement absent du groupe des parties prenantes : une seule personne d'une université privée et on n'a compté aucun membre du secteur privé lors des sessions de consultation ou dans les entretiens. Nous évoquerons l'importance de cette lacune ultérieurement dans le rapport.

SECTION 1 – Célébration d'une Décennie d'action : « Qu'avons-nous réalisé? Quels enseignements avons-nous tirés? »

1. Votre pays dispose-t-il des éléments suivants :

Point focal ou organisation consacré(e) à l'EDD	■ Oui <input type="checkbox"/> Non (2 au niveau national et 5 provinces sur 10)
Organisme provincial de coordination de l'EDD et de la DEDD	■ Oui <input type="checkbox"/> Non (5 provinces sur 10)
Stratégie ou plan d'EDD	■ Oui <input type="checkbox"/> Non (6 provinces sur 10)
Législation nationale relative à l'EDD	■ Oui <input type="checkbox"/> Non (4 provinces sur 10)
Politique pertinente intégrant l'EDD	■ Oui <input type="checkbox"/> Non (5 provinces sur 10)

Remarque : Total pour les points focaux, les politiques et la planification : 80 p. 100 ont au moins un point focal/une organisation de coordination, une stratégie, une législation ou une politique pertinente en matière d'EDD/EE.

Observations

Planification pancanadienne

Au Canada, de nombreux partenaires de différents secteurs ont uni leurs forces pour faire de l'EDD et de l'EE une réalité. Ces efforts se sont inspirés de nombreuses initiatives depuis la Commission Brundtland de 1987 et la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement de 1992, afin de créer une culture de prise de conscience environnementale et de souci du développement durable par l'intermédiaire de l'éducation. À titre d'exemple, le Réseau canadien d'éducation et de communication relatives à l'environnement (EECOM), établi en 1993, continue de jouer un rôle important dans le développement des capacités en éducation environnementale. L'Établissement vert Brundtland de la Centrale des syndicats du Québec (EVB-CSQ) a été créé au Québec en 1993. Vingt années plus tard, plus de 1400 institutions québécoises collaborent avec l'EVB pour contribuer à la création d'un monde paisible, démocratique et viable. L'organisme L'éducation au service de la Terre (LST) a été créé en 1991 par l'entremise de l'ancienne Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie du Canada et avait pour mandat d'intégrer l'EDD dans le système éducatif au Canada. LST continue de collaborer aujourd'hui avec les éducatrices et éducateurs, les élèves, les parents, le gouvernement, les membres des communautés et les chefs d'entreprise, pour intégrer à travers le Canada les concepts et les principes du développement durable dans les politiques éducatives, les programmes d'études des écoles, la formation du personnel enseignant et l'apprentissage à vie. En 1999, l'Université York (Canada) a été désignée comme organisme d'accueil de la chaire UNESCO pour la réorientation de la formation des enseignantes et enseignants en vue du développement durable.

Au début de la DEDD, le Canada a désigné trois organismes chargés de mettre l'EDD en application, afin de parvenir à un solide consensus entre les différents organismes jouant un rôle dans l'EDD/EE :

- le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) [CMEC], organisme intergouvernemental faisant office de forum pour les politiques et la planification et d'outil de représentation sur la scène internationale des intérêts des provinces et des territoires en matière d'éducation;
- le ministère de l'Environnement du gouvernement fédéral (Environnement Canada), dont le but est de représenter l'intérêt national en ce qui concerne les enjeux environnementaux;
- la Commission canadienne pour l'UNESCO (CCUNESCO), qui met à contribution et consulte la société civile.

Ce sont ces trois organismes, avec le ministère de l'Éducation du Manitoba, l'organisme L'éducation au service de la Terre (LST) et la Fondation de la famille J.W. McConnell, qui sont à l'origine de la réponse du Canada à la DEDD et qui ont jeté les bases des progrès accomplis et des réalisations importantes, ainsi que des enseignements tirés de ces 10 années.

À l'issue de la DEDD, on compte désormais deux organismes constituant des centres de liaison pour l'EDD/EE au niveau pancanadien :

- le [Groupe de travail sur l'EDD](#) du CMEC, composé de représentantes et représentants gouvernementaux des ministères provinciaux et territoriaux de l'Éducation (secteur M-12)⁵;
- le réseau [Éducation au développement durable Canada](#) (EDD Canada), qui rassemble tout un éventail de parties prenantes des quatre coins du pays pour favoriser l'adoption de changements systémiques en faveur de l'EDD/EE dans le cadre des systèmes d'éducation formelle, non formelle et informelle. Avec le soutien de l'organisme LST, EDD Canada se réunit de manière formelle par l'entremise d'une téléconférence annuelle, et de manière informelle grâce à des occasions connexes, comme les réunions annuelles de la CCUNESCO et d'EECOM⁶.

On compte également sept centres régionaux d'expertise (CRE) en EDD à travers le pays, qui se situent en Colombie-Britannique, en Saskatchewan, en Ontario, au Québec et dans la région de Tantramar (pour le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse). Les CRE sont créés dans le cadre d'un programme de l'Université des Nations Unies (UNU), conçu pour réunir des organisations existantes dédiées à l'éducation formelle, non formelle et informelle afin d'offrir l'éducation en vue du développement durable (EDD) aux communautés locales et régionales. Les sept CRE canadiens font partie d'un réseau plus vaste qui est composé de 127 CRE à travers le monde.

⁵ <http://www.cmec.ca/107/Programmes-et-initiatives/Éducation-pour-le-développement-durable/Aperçu/index.html>

⁶ <http://www.esdcanada.ca/fr>

Provinces et territoires

Dans 80 p. 100 des provinces, on a effectué de véritables investissements dans les politiques et dans la planification. Seules deux des provinces disent n'avoir ni point focal, ni organisme de coordination, ni plan, ni politique, ni législation en matière d'EDD/EE. Cinq des 10 provinces ont soit un point focal pour l'EDD/EE soit un organisme provincial de coordination et, dans la plupart des cas, elles ont les deux. Une autre des provinces rapporte avoir un plan en matière d'EDD/EE, mais sans le soutien supplémentaire d'un point focal ou d'un groupe de coordination. Cinq des provinces disent également que l'EDD/EE a été intégrée dans les politiques pertinentes et quatre ont aussi adopté une législation qui sert d'appui à l'EDD/EE⁷.

Au début de la DEDD, la Fondation de la famille J.W. McConnell, Environnement Canada, le ministère de l'Éducation du Manitoba et LST ont soutenu la formation de groupes de travail sur l'EDD dans chacune des provinces et dans chacun des territoires du Canada. Ces groupes avaient été formés pour encourager une culture de l'éducation en vue du développement durable au sein de chaque province et de chaque territoire, en rassemblant des cadres supérieurs des ministères provinciaux, du gouvernement fédéral, des ONG et des secteurs de l'éducation formelle, informelle et non formelle chargés de soutenir la coordination régionale, l'élaboration et la mise en œuvre de politiques, de programmes d'études, de ressources et de formations axés sur l'EDD/EE pour le personnel enseignant. Neuf groupes de travail provinciaux ont été créés au cours de la DEDD, avec divers degrés d'activité et de transfert des responsabilités vers la fin de la DEDD. Les efforts associés aux mécanismes actifs ayant trait à la mobilisation d'une multitude de parties prenantes dans le domaine de l'EDD/EE se poursuivent dans six provinces. L'organisme LST s'intéresse tout particulièrement à la liaison avec les parties prenantes en EDD/EE en Ontario. Au Nouveau-Brunswick, l'Alliance pour l'éducation à la viabilité continue de s'occuper des objectifs d'un groupe de travail sur l'EDD; en Colombie-Britannique et en Saskatchewan, ce sont les centres régionaux d'expertise qui jouent ce rôle. Au Manitoba, le Groupe de travail sur l'EDD a été renforcé par la mise sur pied du nouveau Conseil en leadership de l'Éducation en vue du développement durable. Au Québec, le mouvement des Établissements verts Brundtland (EVB) s'occupent des objectifs de l'EDD/EE dans la province.

⁷ Le *Sustainability and Education Policy Network* (réseau sur les politiques éducatives et le développement durable) est en train d'examiner plus en détail les politiques des provinces et des territoires en matière d'EDD, en se concentrant sur cinq indicateurs : le développement durable dans le programme d'études, dans la gestion des installations, dans la recherche, dans la gouvernance et dans la mise à contribution de la communauté. Les résultats de ce travail ne sont pas encore disponibles. Voir www.sepn.ca.

Parties prenantes

Les parties prenantes ont fait des investissements comparables dans leur propre organisme. Au total, 60 p. 100 d'entre elles ont instauré des points focaux en matière d'EDD/EE et près de la moitié ont fait un suivi avec des stratégies et des plans en matière d'EDD/EE.

	OUI	NON
Point focal en EDD	26	18
Plan ou stratégie en EDD	20	24

2. Quelles sont les principales réalisations de votre pays en matière d'EDD au cours de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation en vue du développement durable? Quels obstacles avez-vous rencontrés? Quels enseignements en avez-vous tirés?

Les réalisations peuvent se rapporter à toutes sortes de sujets (politiques publiques; pratiques, comme la pédagogie et l'évaluation des programmes d'études; outils, comme les technologies de l'information et des communications (TIC); recherche; évaluation; et partenariats).

Principales réalisations

À l'échelle pancanadienne

- Le document *L'Éducation au Canada – Horizon 2020*⁸ définit l'EDD/EE comme étant l'un des huit domaines d'activités principaux pour le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada). Puisque la durée d'application de ce document s'étend au-delà de la fin de la DEDD des Nations Unies en 2014, l'EDD/EE continuera de faire partie du programme du CMEC.
- Le Groupe de travail sur l'éducation en vue du développement durable (GTEDD) récemment établi au CMEC a joué un rôle important de coordination pour l'échange de ressources et de pratiques exemplaires entre les instances au niveau gouvernemental.
- Même si les provinces et les territoires utilisent différents termes pour décrire leur approche (EDD, éducation relative à l'environnement, écoles vertes, citoyenneté mondiale, etc.), toutes les instances s'entendent désormais sur le fait que les aspects environnementaux, sociaux, économiques et culturels du développement durable font partie de leurs activités, quel que soit le vocabulaire utilisé.
- Un riche éventail de pratiques et d'approches de l'EDD/EE couronnées de réussite ont été adoptées dans les instances au Canada : Établissements verts Brundtland (EVB) au Québec; ÉcoÉcoles en Ontario; Académie sur la durabilité et l'éducation (AEd) au Manitoba; *BC Green Games* (jeux écologiques de la C.-B.) en Colombie-Britannique; établissements

⁸ *L'Éducation au Canada – Horizon 2020* est disponible à l'adresse http://www.cmec.ca/277/Communiqués-de-presse/Les-ministres-de-l-Education-publent-l-Education-au-Canada---Horizon-2020.html?id_article=347.

préscolaires axés sur la nature et la forêt en Ontario, en Colombie-Britannique et au Nouveau-Brunswick; et apprentissage par le jeu — pour ne nommer que ceux-là. Ces initiatives influencent de nombreuses réformes, tant au Canada que sur la scène internationale.

- Les travaux de recherche et les rapports du CMEC sur l'EDD/EE comprennent :
 - [L'éducation en vue du développement durable dans les facultés d'éducation au Canada](#)
 - [Rapport à la CEE-ONU et à l'UNESCO sur les indicateurs de l'éducation en vue du développement durable : Rapport pour le Canada \(2007-2010\)](#)
 - [Élaboration d'un cadre pancanadien de coopération et d'action pour l'EDD – Contexte](#)
 - [Rapport à la CEE-ONU et à l'UNESCO sur les indicateurs de l'éducation au développement durable \(2005-2007\)](#)
 - [Décennie des Nations Unies pour l'éducation en vue du développement durable \(2005-2014\) – Réponse du Canada au questionnaire de l'UNESCO](#)
 - [Une éducation qui favorise la viabilité : La situation de l'éducation en matière de développement durable au Canada](#)
- Leadership en matière d'EDD sur la scène internationale : M. Gerald Farthing, sous-ministre de l'Éducation, de l'Enseignement postsecondaire et de l'Alphabétisation du Manitoba, préside à l'heure actuelle le Comité directeur pour l'EDD de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE). Le Canada est également membre du groupe d'experts de la CEE sur les compétences en matière d'EDD, qui a pour mandat de préparer des recommandations générales pour les responsables des politiques publiques et de définir une vaste gamme de compétences en matière d'EDD pour les éducatrices et éducateurs. Parmi les 19 membres de ce groupe, M. Len Rivard, ancien doyen de la faculté d'éducation de l'Université de Saint-Boniface, représente le Canada. M. Alex Michalos, de l'Université Northern British Columbia et de l'Université de Brandon, a également siégé au groupe d'experts de la CEE-ONU sur les indicateurs de l'EDD.
- La mise en place du réseau EDD Canada en 2006, qui a contribué à favoriser la création de groupes de travail sur l'EDD dans bon nombre de provinces et de territoires au Canada, a rassemblé un vaste éventail de parties prenantes des quatre coins du pays et au sein des provinces, dans l'optique d'adopter des changements systémiques pour l'EDD dans le cadre des systèmes d'éducation formelle, non formelle et informelle. EDD Canada continue de se réunir de manière formelle par l'entremise d'une téléconférence annuelle, et de manière informelle grâce à des occasions connexes, comme les réunions annuelles de la CCUNESCO et d'EECOM.
- La sensibilisation aux enjeux du développement durable s'est développée au Canada au cours des dernières années et beaucoup plus de Canadiennes et Canadiens sont désormais plus conscients d'enjeux comme le changement climatique et la nécessité d'agir pour protéger nos ressources naturelles. Il convient de tempérer cette affirmation en reconnaissant qu'on attend toujours que des changements significatifs modifient les comportements en ce qui a trait aux transports, à la consommation, à la consommation d'énergie, etc.
- Un solide réseau d'organismes de la société civile représente les champions de l'EDD/EE à l'échelle provinciale et pancanadienne.

Provinces et territoires

Même si la réponse des instances provinciales et territoriales peut ne pas être uniforme, les réalisations suivantes ont été mises en relief dans leurs rapports.

- Bon nombre d'entre elles alignent leur politique éducative sur les objectifs du gouvernement provincial en matière d'environnement et de développement durable.
- Bon nombre d'entre elles ont créé des politiques d'éducation et des cadres stratégiques favorables à l'EDD/EE à l'échelle de tout le ministère de l'Éducation.
- Bon nombre d'entre elles signalent des changements spécifiques apportés aux programmes d'études à différents niveaux de scolarisation et l'introduction de nouveaux cours portant sur les sciences environnementales, les enjeux planétaires, la citoyenneté et le développement durable. Plusieurs d'entre elles imposent des résultats d'apprentissage en études sur l'environnement et le développement durable de tous les niveaux de la maternelle à la 12^e année.
- Bon nombre d'entre elles intègrent le point de vue des Premières Nations/peuples autochtones dans les programmes d'études s'adressant à la majorité.
- Bon nombre d'entre elles mettent en œuvre des approches à l'échelle de l'école tout entière, dans laquelle le personnel enseignant incorpore les principes de l'EDD/EE dans la conception de ses cours et les relie aux changements que certaines écoles et certains districts scolaires sont en train d'apporter pour rendre leurs infrastructures et leur fonctionnement plus écologiques.
- Certaines d'entre elles élaborent des partenariats et développent une culture de collaboration — efforts qui se prolongeront au-delà de la fin de la DEDD.
- Certaines d'entre elles sont parvenues à une plus grande sensibilisation et à la modification des programmes d'études dans le secteur de l'enseignement supérieur.

Parties prenantes et personnes ayant participé aux ateliers

- Tant a été accompli jusqu'à présent qu'il est désormais possible d'en examiner les lacunes. Qu'est-ce qu'il reste à faire? Qu'est-ce qu'il faut améliorer? Sur quoi faut-il désormais porter notre attention?
- La réussite de la mise à contribution des ministères provinciaux de l'Éducation, des districts scolaires et des écoles, du rassemblement de ces différents acteurs et de la création de partenariats contribue au travail sur les politiques, les cadres stratégiques et les programmes d'études en rapport avec l'EDD/EE. L'EDD/EE a influencé divers programmes d'études à travers le pays et, dans de nombreux cas, a été intégrée à ces programmes.
- Les parties prenantes ont élaboré de nouvelles ressources importantes à l'appui de l'EDD/EE : documents thématiques sur les principaux enjeux relevant du développement durable, modules d'apprentissage en EDD/EE, ressources et ateliers pour réorienter l'enseignement et l'apprentissage, programmes d'apprentissage expérientiel pour les élèves et trousse pour les enseignantes et enseignants.
- Il y a plus d'un millier de candidates et candidats à l'enseignement qui agissent envers

l'intégration de l'EDD/EE dans les systèmes éducatifs.

- Les fédérations des enseignantes et enseignants et les associations se consacrant à des matières spécifiques ont reconnu l'EDD/EE comme aspect central de leur travail.
- Les efforts ciblés de renforcement des capacités pour les administratrices et administrateurs scolaires et les cadres supérieurs du secteur éducatif, avec le modèle de l'académie sur l'éducation pour un avenir viable, ont suscité des changements de grande envergure en conduisant les gens à mettre leurs convictions en application.
- Des projets pilotes permettent d'élaborer un test standardisé sur les connaissances, les attitudes et les comportements des élèves de 10^e année vis-à-vis du développement durable.
- Les aspects du développement durable relatifs à l'équité sont désormais traités dans le cadre de politiques sur les écoles « accueillantes et sécuritaires », de la lutte contre l'intimidation et d'autres initiatives :
 - Les efforts visant à renouveler la motivation des jeunes comprennent des initiatives comme le « Projet Notre Canada » — appel innovant ayant pour but d'inspirer les jeunes à devenir des citoyens responsables —, le rassemblement *Ignite Change Now! Global Youth Assembly* (assemblée mondiale des jeunes pour le changement dès maintenant) et les événements « *Me to We* » (de moi à nous) organisés à travers le Canada.
 - Plusieurs universités et collèges ont renforcé leur engagement vis-à-vis de l'EDD/EE dans leurs cours, leurs programmes et leur fonctionnement. L'idée de rendre le campus plus écologique a évolué vers l'adoption d'un véritable mode de pensée écologique.
- Bon nombre d'organismes du secteur privé et du secteur public ont renforcé leurs formations et leurs activités de perfectionnement professionnel en EDD/EE.
- De nombreux organismes touchant le grand public (zoos, musées, etc.) ont incorporé l'EDD/EE à leurs programmes.
- L'évolution des connaissances et de la culture des membres du personnel dans les organismes a débouché sur l'élaboration de nouvelles visions stratégiques favorables au développement durable.
- Des changements se sont opérés dans les communautés, grâce à une sensibilisation accrue du grand public aux espaces verts, aux ressources en eau et aux autres enjeux du développement durable.
- Des publications scientifiques ont été émises par l'intermédiaire des centres régionaux d'expertise.
- L'apprentissage est en train d'être redéfini pour être considéré comme étant une aventure de croissance personnelle et professionnelle, de développement et de découverte qui dure toute la vie.
- L'Association canadienne des réserves de la biosphère a déclaré que les réserves de la biosphère constituent des tribunes propices à l'EDD/EE au Canada. Il existe des initiatives en faveur de l'éducation des jeunes; les écoles participent à des activités liées au développement durable; et des activités concrètes sont menées sur des thèmes variés. Des travaux sont également effectués avec d'autres secteurs au sein des collectivités, comme les entreprises, les municipalités et les organisations civiques, pour diffuser de l'information et assurer la transition vers le développement durable. Au cours de ces deux dernières années, l'association a rassemblé de l'information sur les pratiques exemplaires qui sont exercées

dans tout le réseau pancanadien des réserves de la biosphère.

Difficultés

À l'échelle pancanadienne

- Puisque l'éducation formelle relève de la responsabilité des provinces au Canada, chaque instance a des priorités différentes et l'EDD/EE ne joue pas toujours un rôle de premier plan.
- Par l'intermédiaire d'Environnement Canada, le gouvernement fédéral a participé uniquement aux phases de planification des mesures pour le Canada, en offrant des suggestions et un certain appui financier. Au niveau fédéral, il n'y a pas eu de partie prenante de niveau comparable qui participait à la promotion du développement durable dans l'éducation non formelle et informelle et dans l'éducation publique à travers le Canada.
- Il a fallu du temps pour élaborer un cadre stratégique sur l'EDD/EE entre les différentes instances qui avaient des points communs et on ne disposait pas toujours des ressources nécessaires pour mettre en œuvre les mesures proposées. Comme l'indique l'un des leaders d'opinion, il y a de nombreux sujets et enjeux abordés dans l'éducation qui sont pertinents pour l'EDD/EE, mais on n'a pas toujours conscience de cette pertinence.
- La compréhension de l'EDD/EE par les instances varie.

Provinces et territoires

- Certaines instances provinciales/territoriales trouvent difficile d'assurer la compatibilité entre les objectifs du développement durable et ceux de la prospérité économique.
- Certaines d'entre elles sont confrontées à une évolution des priorités, à des contraintes financières et à des retards au niveau des ministères. On note en particulier des priorités concurrentes et un accent plus important mis sur les questions relatives à la littératie et à la numératie.
- Certaines d'entre elles relèvent des problèmes relatifs à l'emploi du temps, à des programmes d'études surchargés, au fait que l'EDD/EE est considérée comme un « sujet de plus » plutôt qu'une approche de transformation du programme d'études, à l'importance accordée aux examens, au manque de soutien au niveau collégial et au manque de ressources, ce qui fait qu'il est difficile d'assurer la mise en œuvre de l'EDD/EE au niveau de la salle de classe.
- Certaines d'entre elles remarquent un manque de personnel enseignant ayant la formation nécessaire pour mettre en œuvre l'EDD/EE, que ce soit le personnel enseignant en formation initiale ou en exercice. Les facultés mentionnent le caractère obligatoire du contenu des cours, ce qui rend difficile l'intégration de l'EDD/EE dans les programmes de formation initiale. Le fait que les membres des facultés sont autonomes et qu'ils décident eux-mêmes s'ils vont ou non intégrer l'EDD/EE dans le contenu de leurs cours soulève un autre problème.

- Certaines d'entre elles observent aussi un manque de modes de communication pour célébrer les réussites dans la mise en œuvre de l'EDD/EE.

Parties prenantes et personnes ayant participé aux ateliers

- Un écart important persiste quand il s'agit d'inclure les Premières Nations/les peuples autochtones dans l'EDD/EE à travers le Canada. Au Canada, l'éducation des Premières Nations est financée par le gouvernement fédéral mais, l'EDD/EE étant considérée comme relevant des compétences des provinces, il n'y a pas eu de soutien pour les Premières Nations dans les activités liées à l'EDD/EE.
- Modifier des cultures bien ancrées au sein du système éducatif peut prendre du temps. La volonté politique de faire évoluer les choses est absente dans certaines instances; au niveau local, bon nombre de membres du personnel enseignant et d'écoles n'ont pas encore adhéré au projet. Même avec l'augmentation des approches faisant appel à de multiples parties prenantes, il n'y a toujours pas de processus accessible et transparent qui permette à la communauté en général de participer au système global d'éducation formelle à travers le pays.
- Au Canada, le fait qu'on n'ait pas de ministère national de l'Éducation rend les tâches simples plus compliquées. Par contre, la structure provinciale garantit que l'EDD/EE peut être présentée d'une façon qui respecte les points de vue et les difficultés propres à chaque région.
- Les mécanismes budgétaires peuvent freiner l'adoption de changements dans le fonctionnement. Dans les divisions scolaires, les budgets de fonctionnement et d'investissement sont séparés, de sorte qu'il n'est pas possible d'épargner de l'argent dans un secteur (par exemple, en faisant des économies d'énergie) pour utiliser cet argent au soutien de l'innovation dans un autre secteur.
- Au nombre des difficultés que l'on rencontre pour influencer les jeunes et les personnes participant à des activités d'éducation informelle, de même que pour sensibiliser le grand public, se trouvent l'apathie, le manque de confiance dans les institutions politiques et gouvernementales et les sources d'influence contradictoires, particulièrement les messages médiatiques de comportements incompatibles avec le développement durable (en matière de transports, de consommation, etc.). Néanmoins, les parties prenantes observent que les choses évoluent, en particulier lorsque les jeunes peuvent participer directement à des projets concrets.
- Les difficultés d'intégration de l'EDD/EE dans l'enseignement supérieur comprennent les contraintes financières, les ressources humaines, le manque de mécanismes pour l'échange d'informations et le réseautage, et les contraintes existant au sein du milieu universitaire.
- De grandes difficultés persistent en ce qui a trait à la coordination du vaste éventail des activités liées à l'EDD/EE à travers le pays et à l'échelle internationale.

Enseignements tirés

À l'échelle pancanadienne

- Même si le GTEDD du CMEC utilise le terme « EDD », il était important que les instances continuent à utiliser leur propre terminologie existante (p. ex. éducation relative à l'environnement, écoles vertes, citoyenneté mondiale, etc.) au lieu d'être contraintes d'utiliser le terme « EDD » unilatéralement. En soutenant cette approche, les instances peuvent mieux répondre aux besoins de leur propre auditoire. Cette approche permet également aux instances de se voir participer au dialogue, quel que soit le langage utilisé.
- Les membres du GTEDD du CMEC pensent qu'il est important de reconnaître que les instances comprennent l'EDD/EE de différentes façons et il faut donc que chaque instance puisse avancer à son propre rythme.
- L'EDD doit être présentée en tant que thème primordial si l'on veut offrir une éducation de qualité et un apprentissage au 21^e siècle qui soutiennent et intègrent les priorités existantes que traitent les instances à l'heure actuelle.
- Des indicateurs de référence supplémentaires, élaborés en collaboration avec les provinces et les territoires, peuvent être pris en compte pour déterminer si nos efforts en matière d'EDD/EE ont vraiment un impact à l'échelle pancanadienne.
- Le fait de définir l'EDD/EE dans le secteur éducatif M-12 comme étant le domaine prioritaire pour le GTEDD du CMEC a permis au groupe de travail de cibler ses activités de façon plus stratégique. Cependant, cela a également donné l'impression que l'EDD/EE relevait exclusivement de la responsabilité des ministères de l'Éducation responsables du secteur M-12, ce qui a rendu plus difficile le suivi et la production de rapports sur les activités en EDD/EE dans l'enseignement supérieur et dans le domaine de la sensibilisation du grand public, de la formation et du renforcement des capacités. Il est à noter que le mandat de la plupart des ministères ne leur impose pas de suivre et de faire rapport sur les politiques en matière d'EDD/EE qui sont utilisées par les établissements postsecondaires, en raison de leur autonomie par rapport à leurs programmes d'études.

Provinces et territoires

Les leçons véhiculées individuellement par les provinces incluent les éléments suivants.

- L'EDD/EE exige un travail de consultation sur les changements d'ordre systémique et systématique : « Il est important d'insister sur l'adoption d'une approche à l'échelle du système tout entier, depuis l'apprentissage des jeunes enfants jusqu'au postsecondaire et tant au gouvernement que dans les organisations non gouvernementales » (selon la Colombie-Britannique). « Des approches solides et globales peuvent être bien accueillies » aux différents niveaux du système éducatif (selon l'Ontario).
- Le leadership du secteur M-12 au sein du système éducatif est nécessaire pour soutenir les efforts et pour s'assurer que les objectifs de l'EDD/EE sont mis en œuvre dans tout le programme d'études : « L'EDD doit dépasser le cadre de l'enseignement des sciences et devenir une des compétences générales ciblées par l'ensemble du programme scolaire » (pour le Nouveau-Brunswick). Le Manitoba note que, une fois que le ministère de l'Éducation avait signalé aux divisions scolaires que l'EDD/EE était importante, ces divisions scolaires ont eu un sentiment de sécurité accrue pour prendre des mesures plus publiques et étendre

leurs approches à l'échelle de l'école tout entière.

- Il faut un plus grand consensus sur la terminologie, mais « [i]l importe également de développer des outils qui utilisent la terminologie employée par le réseau scolaire de façon à faciliter les arrimages entre l'EDD et la pratique du personnel enseignant » (selon le Québec).
- Pour assurer la réussite de la mise en œuvre de l'EDD/EE, il conviendrait les provinces et les territoires envisagent en grand nombre d'offrir des activités de perfectionnement professionnel et de réseautage aux cadres supérieurs, au personnel administratif et au personnel enseignant, et de former des partenariats avec d'autres organismes, comme des centres universitaires, d'autres ministères du gouvernement, des ONG, des communautés, des sympathisantes et sympathisants du secteur privé et les écoles elles-mêmes.
- Il est nécessaire de faire preuve d'une plus grande souplesse dans les emplois du temps des écoles, dans la conception des cours et dans les choix de cours et de programmes, de même qu'il faut incorporer plus d'activités d'apprentissage en plein air dans le programme d'études de l'école.
- Il est nécessaire de définir les indicateurs de référence qui permettent de déterminer si les efforts en matière d'EDD/EE ont vraiment un impact. Même si l'on dispose d'une quantité considérable d'informations à caractère anecdotique, il faudrait surveiller la portée et l'impact des efforts en matière d'EDD/EE à l'aide de données à la fois quantitatives et qualitatives.

Parties prenantes et personnes ayant participé aux ateliers

- Pour que l'EDD/EE puisse être mise en œuvre, il est important que l'on dispose d'un leadership au niveau du ministère de l'Éducation de l'instance, ainsi que d'un soutien politique de la part des autres ministères du gouvernement.
- Les objectifs en matière de développement durable devraient être mieux alignés entre les différents ministères gouvernementaux, une attention particulière étant placée sur l'intersection entre le secteur de l'éducation et celui de la formation et sur le besoin de développer de nouvelles compétences pour une économie plus écologique.
- Les piliers que sont l'environnement et la justice sociale sont abordés à l'heure actuelle dans l'éducation formelle, mais la science économique n'y est pas encore vraiment incluse.
- Il faut prêter davantage attention à la façon dont les gens apprennent et non seulement au contenu de ce qu'ils apprennent.

3. Évaluation des effets de la DEDD dans votre pays

Comment noteriez-vous l'impact de la DEDD pour ce qui est de stimuler :

- **les actions de promotion de l'EDD dans votre instance?** *Ne cochez qu'une case.*

Très utile Utile Plutôt utile Inutile

- **l'évolution des pratiques éducatives dans votre instance?** *Ne cochez qu'une case.*

Très utile Utile Plutôt utile Inutile

• **L'évolution des pratiques en matière de durabilité dans votre instance? Ne cochez qu'une case.**

Très utile Utile Plutôt utile Inutile

Rapport pour le Canada : Veuillez noter qu'il s'agit de la moyenne des réponses des provinces et des territoires.

Observations

Toutes les instances provinciales s'entendent sur le fait que la DEDD a joué un rôle essentiel dans la sensibilisation aux enjeux de l'EDD et que la DEDD a contribué, au moins dans une certaine mesure, à faire évoluer les pratiques éducatives.

Ce point de vue a été confirmé par les personnes ayant participé aux ateliers et par les principales sources d'information, selon qui le travail se serait poursuivi, mais les efforts auraient été accomplis isolément et l'on n'aurait pas pu profiter de l'engagement de multiples parties prenantes à travers les instances que la DEDD a suscité au Canada. La DEDD a permis de maintenir l'attention sur l'EDD/EE, a fourni le langage nécessaire pour recevoir le soutien de la classe politique, a apporté l'appui requis pour effectuer d'importantes activités de recherche et de développement des capacités et a stimulé la création de nouveaux réseaux et partenariats.

À l'échelle canadienne, nous ne constatons que très peu d'initiatives d'envergure. Il est évident que nos dirigeantes et dirigeants se préoccupent encore du côté économique au détriment de l'environnement et de la santé.

– Commentaire d'une partie prenante

Certains sont moins convaincus que la DEDD a contribué à changer les pratiques nécessaires à la viabilité à travers le pays et plusieurs ont même préféré ne pas chercher à évaluer l'impact de la DEDD sur la viabilité de notre société elle-même. Les contributions des personnes ayant participé aux ateliers et des principales sources d'information indiquent qu'il est difficile de mesurer l'impact de la DEDD sur le développement durable, en particulier en raison du temps qui s'écoule entre le moment où l'on expose les enfants à l'EDD/EE et celui où ils peuvent eux-mêmes, à l'âge adulte, faire évoluer les choses vers un monde plus viable. Davantage de recherches sont nécessaires pour déterminer les liens entre l'EDD/EE et les changements concrets dans les comportements et dans les actes qui contribueront à garantir la viabilité du monde.

SECTION 2 – Réorientation de l'éducation en vue de bâtir un avenir meilleur pour toute l'humanité⁹ : « En quoi l'EDD renforce-t-elle l'éducation de qualité? »

4. En quoi l'EDD renforce-t-elle l'éducation de qualité dans votre pays? Veuillez fournir, si possible, des données quantitatives et qualitatives.

Selon l'UNESCO, l'EDD peut contribuer à l'offre d'une éducation de qualité et renforcer cette offre. Dans le Cadre d'action de Dakar, adopté lors du Forum mondial sur l'éducation qui a eu lieu à Dakar, au Sénégal, du 26 au 28 avril 2000, l'éducation de qualité est considérée comme une éducation qui « répond aux besoins d'apprentissage de base et enrichit l'existence des apprenants ainsi que l'expérience globale qu'ils ont de la vie ». Le Cadre d'action de Dakar prend par conséquent l'engagement suivant :

« améliorer sous tous ses aspects la qualité de l'éducation et garantir son excellence de façon à obtenir pour tous des résultats d'apprentissage reconnus et quantifiables — notamment en ce qui concerne la lecture, l'écriture, le calcul et les compétences indispensables dans la vie courante »¹⁰.

Pour avoir une éducation de qualité, il faut avoir : un programme d'études pertinent; une évaluation exacte des résultats d'apprentissage (sur le plan des connaissances, des compétences, des attitudes et des valeurs); des techniques d'apprentissage actif; un milieu d'apprentissage encourageant, sécurisant et sain; et la mise à contribution des communautés locales et le respect des cultures.

En réponse à la question de l'UNESCO (« En quoi l'EDD renforce-t-elle l'éducation de qualité? »), les provinces du Canada indiquent que leurs approches de l'EE et de l'EDD sont conformes aux objectifs d'une éducation de qualité et renforcent la réalisation de ces objectifs, tant sur le plan du contenu que sur le plan des méthodes d'apprentissage, en garantissant également l'accès à l'éducation (pour les peuples autochtones, les filles, etc.). Plusieurs provinces soulignent la contribution de l'EDD/EE à la réalisation des objectifs suivants d'une éducation de qualité :

- *Prévention du décrochage* – Au Québec, le taux annuel de sorties sans diplôme ni qualification (décrochage annuel) du secondaire, en formation générale des jeunes au secondaire était de 17,4 p. 100 en 2009-2010. Il s'agit d'une diminution d'un point par rapport à la situation observée l'année précédente (18,4 p. 100 en 2008-2009). En 2010-2011, le taux annuel a, à nouveau, diminué et se porte à 16,2 p. 100.
- *Prolongement des résultats d'apprentissage au-delà de la littératie et de la numératie*,

⁹ Le processus de « réorientation de l'éducation » englobe l'inclusion de considérations se rapportant à l'EDD/EE dans « tous les aspects de l'éducation, y compris la planification, l'élaboration des politiques, la mise en œuvre des programmes, les finances, les programmes d'études, l'enseignement, l'apprentissage, l'évaluation, l'administration » (<http://unesdoc.unesco.org/images/0021/002166/216606f.pdf>; consulté le 13 février 2013).

¹⁰ Le Cadre d'action de Dakar, http://www.unesco.org/education/efa/fr/ed_for_all/dakfram_fr.shtml.

pour toucher la formation personnelle et sociale – Le Manitoba met l'accent sur le point suivant : « L'EDD/EE permet aux élèves de passer à l'action de façon authentique [...] sachant qu'ils apprennent à maîtriser et à influencer leur avenir. L'EDD/EE va bien plus loin que l'enseignement des connaissances et des principes relatifs au développement durable. Elle contribue à préparer nos élèves à un avenir axé sur le développement durable, en s'assurant qu'ils ont une attitude responsable sur le plan écologique, qu'ils sont conscients des enjeux planétaires, qu'ils sont capables de faire preuve d'intelligence sur le plan économique, qu'ils ont une attitude responsable sur le plan social et qu'ils maîtrisent les technologies et sont ainsi des citoyennes et citoyens capables de gérer les nouvelles difficultés et possibilités auxquelles nous sommes confrontés aujourd'hui et continuerons d'être confrontés à l'avenir ». Pour le Québec, « les domaines généraux de formation présentent les problématiques auxquelles les jeunes doivent faire face dans différentes sphères importantes de leur vie. Ils sont, par conséquent, associés au développement durable. Ils sont porteurs d'enjeux importants pour les individus et les collectivités. Les domaines généraux de formation devraient constituer l'intention éducative de toute situation d'apprentissage et d'évaluation ». Terre-Neuve-et-Labrador note que les compétences en rapport avec l'EDD que les élèves devraient acquérir avant de quitter le système éducatif M-12 sont, dans de nombreux cas, comparables aux compétences que la province cherche à l'heure actuelle à développer « dans l'optique d'offrir un "apprentissage pour le *xxi*^e siècle" [...], p. ex., collaboration, communication, imagination créatrice et réflexion critique ».

- *Renforcement de l'importance des techniques d'apprentissage actif* – L'EE renforce la qualité de l'éducation en Ontario par son approche de réflexion sur les systèmes d'acquisition des connaissances et des compétences dont les élèves ont besoin. La Nouvelle-Écosse, la Colombie-Britannique et l'Île-du-Prince-Édouard, de même, soulignent l'importance d'un apprentissage fondé sur l'interrogation et axé sur l'action, de la résolution de problèmes et de l'offre de modèles dans la communauté, à l'aide desquels les élèves et les enseignantes et enseignants peuvent établir des liens avec leur propre vie.
- *Attention accordée à l'intégration dans la communauté et à la sensibilisation aux différences culturelles* – Le système éducatif de l'Alberta cherche désormais à encourager les élèves à adopter un point de vue qui surpasse leurs propres intérêts et à contribuer activement à la croissance économique et à la cohésion socioculturelle de leurs collectivités, tout en minimisant leur impact sur l'environnement. Au Manitoba, les écoles renforcent une pédagogie axée sur les liens avec la région, de façon à ce que les actes et les comportements des élèves reflètent un grand civisme et un respect des différences culturelles, tout en englobant une éducation en écologie. La Colombie-Britannique note en particulier l'intégration de la vision du monde et du savoir des Autochtones dans le programme d'études.

Pour approfondir notre compréhension de la contribution de l'EDD/EE à la qualité de l'éducation, les participantes et participants aux ateliers insistent sur la nécessité de poursuivre les travaux de recherche et de définir de meilleurs indicateurs, ainsi que des priorités et des stratégies claires.

5. Comment la place de l'EDD a-t-elle évolué depuis 2005 dans les différents domaines de l'éducation?

Dans les tableaux ci-après, veuillez donner une estimation réaliste de la place de l'EDD dans l'éducation en 2005 et aujourd'hui, selon l'échelle suivante :

1. L'EDD n'est pas intégrée.
3. L'EDD progresse.
5. L'EDD est totalement intégrée.

Veuillez utiliser l'espace disponible sous chaque tableau pour commenter votre réponse, en expliquant les causes de cette évolution ou les éléments qui l'attestent.

Rapport pour le Canada : Veuillez noter que les estimations que nous avons fournies sont la moyenne des réponses des provinces et des territoires.

Vue d'ensemble des observations

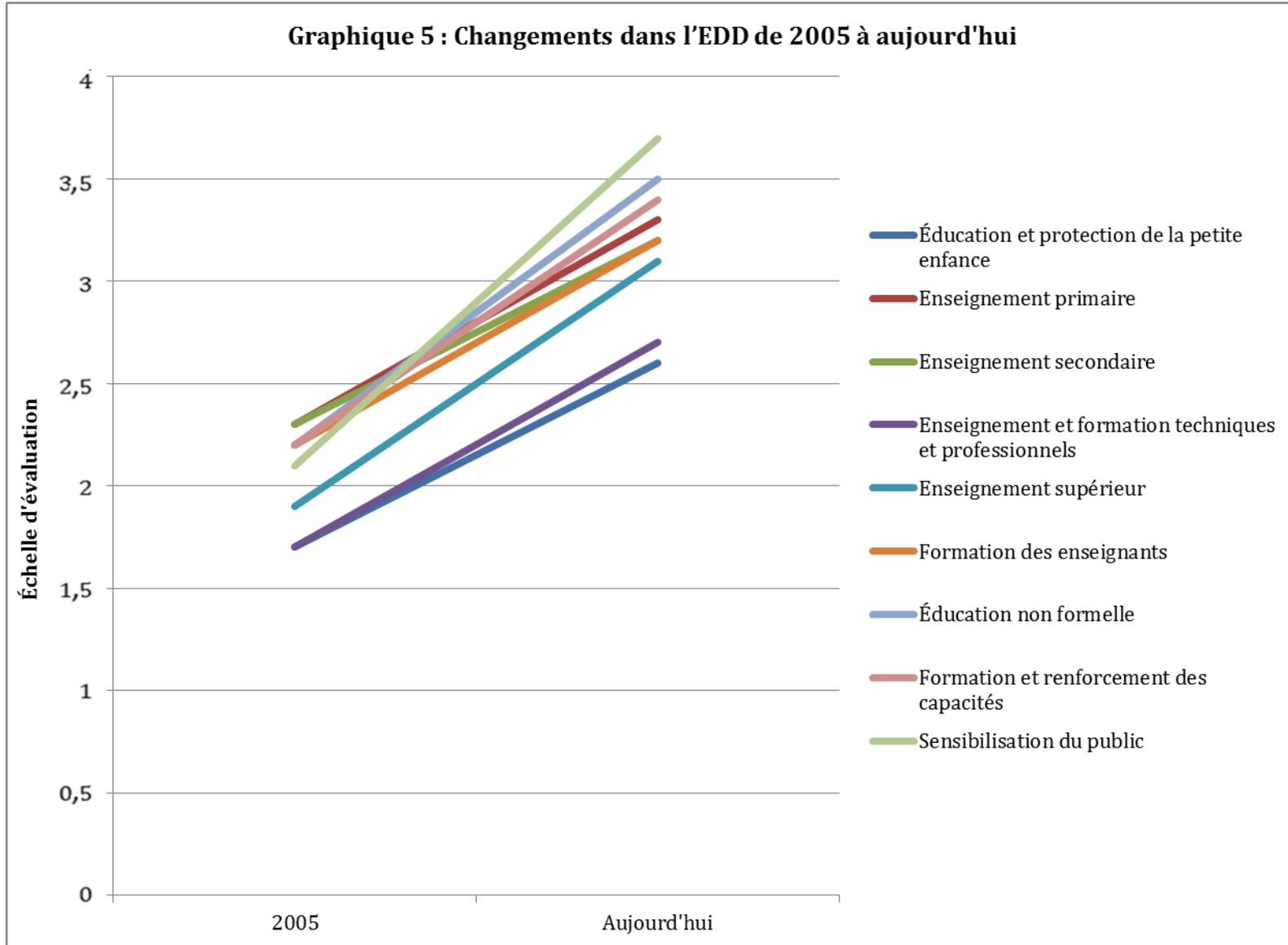
Les personnes fournissant les réponses ont un point de vue cohérent, qui atteste qu'on a fait des progrès importants dans toutes les formes d'éducation, mais elles soulignent qu'il reste encore un travail considérable à faire. La moyenne des résultats rapportés à l'échelle d'évaluation semble indiquer que, du point de vue pancanadien, l'EDD/EE n'a pour l'instant encore été pleinement intégrée dans aucune forme d'éducation. L'EDD/EE a néanmoins fait des progrès depuis 2005 et les progrès sont substantiels dans la plupart des formes d'éducation (voir graphique 5).

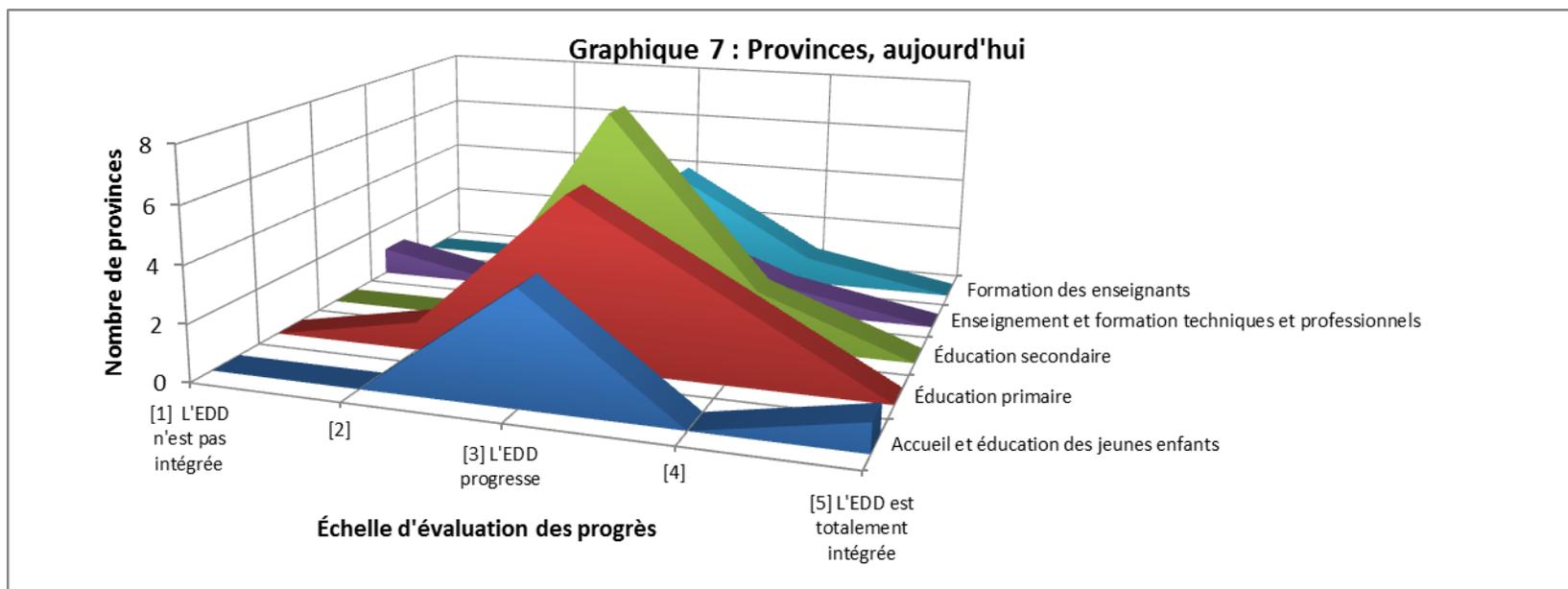
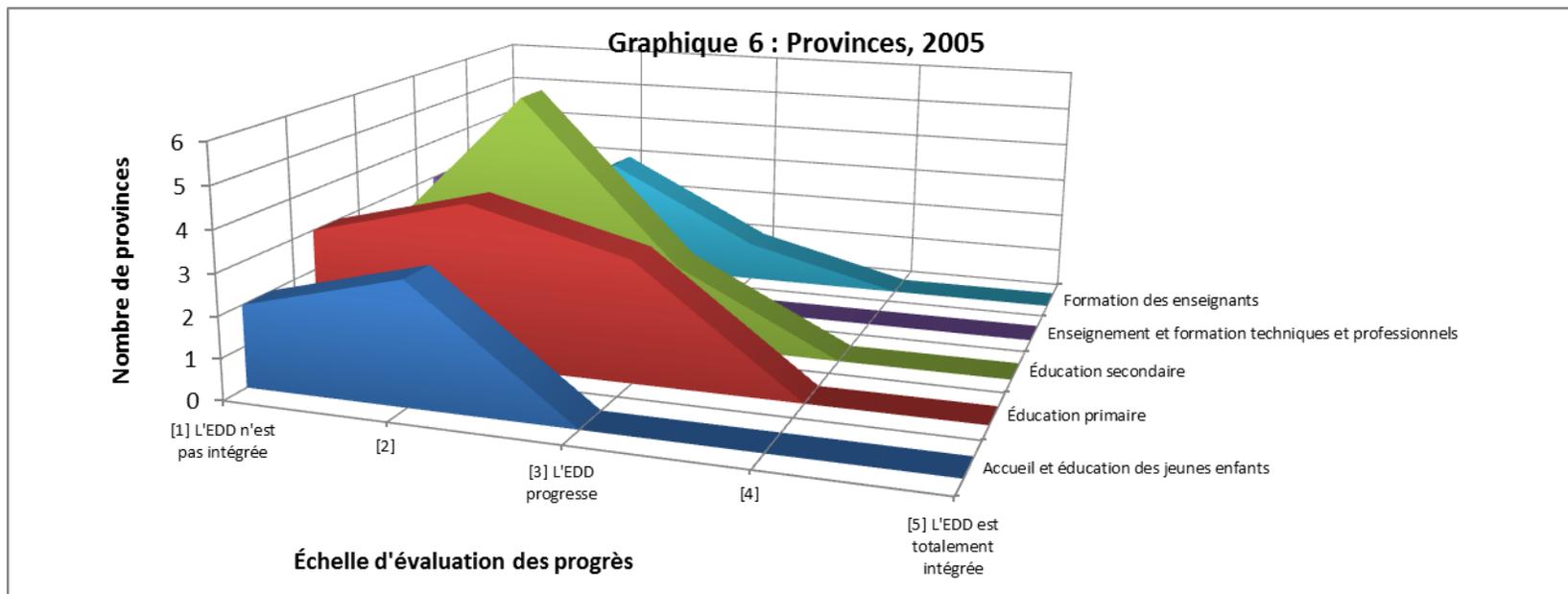
Les rapports officiels des provinces révèlent en particulier que, selon le point de vue de la majorité, de véritables progrès sur l'EDD/EE ont été réalisés dans l'éducation formelle — depuis l'accueil et l'éducation des jeunes enfants (AEJE) jusqu'à la formation du personnel enseignant. Les quatre provinces ayant fait un rapport sur le secteur de l'enseignement supérieur semblent indiquer qu'on a également fait de véritables avancées dans ce secteur. Dans plus de deux tiers des instances, le travail sur l'éducation primaire et secondaire était déjà entamé avant le début de la DEDD et on a franchi un palier important dans les progrès sur l'EDD/EE. Même si, dans trois des 10 provinces, il n'y avait aucun processus en cours en 2005 en vue d'intégrer l'EDD/EE dans l'éducation primaire, ces instances ont désormais progressé en ce domaine. De même, deux des provinces sont passées d'une situation où il n'y avait aucune mesure prise en EDD/EE dans l'éducation secondaire à de véritables progrès au cours de la DEDD. Les efforts d'intégration de l'EDD/EE dans l'accueil et l'éducation des jeunes enfants et dans l'enseignement et la formation techniques et professionnels ont également porté des fruits dans plusieurs instances, alors qu'aucun travail ne s'était fait avant 2005. L'une des instances (le Nouveau-Brunswick) signale que l'EDD/EE a été pleinement intégrée dans l'AEJE (voir graphiques 6 et 7).

Il est plus difficile de déterminer avec certitude si l'on a fait des progrès dans le secteur de l'éducation non formelle, dans le renforcement des capacités et dans la sensibilisation du grand

public. Tant dans les provinces que dans les groupes de parties prenantes ayant répondu à l'enquête, de nombreuses personnes considèrent que ces secteurs ne relèvent pas de leur mandat et ne sont donc pas en mesure de faire le moindre commentaire. En outre, plusieurs personnes interrogées ne sont pas certaines de bien comprendre la distinction entre ces différents types d'éducation. Par ailleurs, le manque de répondantes et répondants du secteur privé dans la population sondée a un impact particulier sur la fiabilité des résultats concernant l'éducation non formelle, la formation et le développement des capacités. Les moyennes des résultats suggèrent que c'est dans le domaine de l'éducation non formelle et de la sensibilisation du grand public que les plus grands progrès ont été réalisés au cours de la DEDD, mais étant donné le faible nombre de parties prenantes ayant répondu à l'enquête, il est préférable de faire preuve de prudence dans l'analyse de ces données.

Graphique 5 : Changements dans l'EDD de 2005 à aujourd'hui





5a. Accueil et éducation des jeunes enfants (AEJE)	2005	1	2	3	4	5
	aujourd'hui	1	2	3	4	5

REMARQUE : Les répondantes et répondants ont utilisé une échelle à cinq points, dans laquelle « 1 » signifiait « l'EDD n'est pas intégrée », « 3 » signifiait « l'EDD progresse » et « 5 » signifiait « l'EDD est totalement intégrée ». La moyenne des réponses des provinces et des parties prenantes était de 1,7 en 2005 et de 2,6 en 2013.

Observations

De façon générale, le secteur AEJE prend une importance croissante dans certaines instances, avec deux des 10 provinces qui notent que ce secteur est leur plus grande priorité sur le plan éducatif. Plusieurs provinces indiquent qu'elles s'efforcent de lancer de nouveaux cadres stratégiques et programmes d'études à l'appui du secteur :

- Le *Curriculum éducatif Services de garde francophones du Nouveau-Brunswick* est un programme qui emprunte une approche de l'apprentissage fondée sur l'expérience et tient compte des particularités linguistiques et culturelles de tous les enfants.
- L'élaboration du *Alberta Early Learning Curriculum Framework* (cadre stratégique de l'Alberta sur le programme d'études pour l'apprentissage des jeunes enfants), combinée aux efforts de plusieurs ministères, assure l'intégration des activités en AEJE.
- Le *British Columbia Early Learning Framework* (cadre stratégique de la Colombie-Britannique sur l'apprentissage des jeunes enfants) décrit la vision, les principes pédagogiques et les principaux domaines d'apprentissage pour les enfants de la naissance à l'âge de cinq ans (avant le début de la scolarité).

5b. Éducation primaire	2005	1	2	3	4	5
	aujourd'hui	1	2	3	4	5

Remarque : La moyenne des réponses des provinces et des parties prenantes était de 2,3 en 2005 et de 3,3 en 2013.

Voir observations ci-dessous, sous « Éducation secondaire ».

5c. Éducation secondaire	2005	1	2	3	4	5
	aujourd'hui	1	2	3	4	5

Remarque : La moyenne des réponses des provinces et des parties prenantes était de 2,3 en 2005 et de 3,2 en 2013.

Observations sur l'éducation primaire et secondaire

L'EDD/EE n'est mentionnée comme étant une priorité que par l'un des ministères de l'Éducation provinciaux, mais la plupart des priorités provinciales en matière d'éducation sont conformes à l'idée d'une éducation de qualité. (Selon bon nombre de gens, l'EDD/EE contribue à une éducation de qualité.) Les provinces soulignent leur mandat visant à créer un milieu d'apprentissage efficace, à garantir la réussite des élèves, à travailler sur les aptitudes en numératie et en littératie et à améliorer le taux d'achèvement des études.

Les résultats d'apprentissage liés à l'EDD sont intégrés dans l'ensemble du programme d'études M-7 [et] 8-12, dans de nombreuses matières et à de nombreux niveaux de scolarisation. Comme les résultats d'apprentissage sont de nature obligatoire, tous les élèves de la C.-B. sont exposés à l'EDD.

– Ministère de l'Éducation de la C.-B.

Plusieurs provinces notent que les résultats d'apprentissage relatifs à l'EDD/EE sont intégrés dans les programmes d'études de l'éducation primaire et secondaire et dans les politiques sur les programmes d'études, et les ressources pédagogiques sont fournies au personnel enseignant. Comme le commente l'une des provinces, « l'intégration [de l'EDD/EE] reste une priorité lors du renouvellement des programmes d'études ».

L'organisme L'éducation au service de la Terre et d'autres parties prenantes font des commentaires sur leurs priorités et leur appui au secteur M-12, ainsi que sur des initiatives spécifiques de partenariat et de mise en œuvre de projets visant à motiver les élèves et à favoriser la mise en œuvre de l'EDD/EE dans les écoles. Ils créent également un milieu favorable grâce à la collaboration avec les dirigeantes et dirigeants des districts scolaires et avec les élèves.

5d. Enseignement et formation techniques et professionnels (EFTP)	2005	1,7	2	3	4	5
	aujourd'hui	1	2,7	3	4	5

Remarque : La moyenne des réponses des provinces et des parties prenantes était de 1,7 en 2005 et de 2,7 en 2013.

Observations

Six des 10 provinces mentionnent leurs priorités générales pour le secteur EFTP, en notant la nécessité de travailler sur le développement des aptitudes, sur l'offre d'une main-d'œuvre qualifiée répondant à la demande du marché et en particulier pour satisfaire aux exigences d'une économie écologique, ainsi que sur l'élargissement des programmes destinés aux populations autochtones et aux populations vivant dans les régions éloignées.

La moitié seulement des provinces fournit une estimation chiffrée des progrès réalisés sur l'EDD/EE dans le secteur EFTP et trois de ces provinces signalent que l'EDD/EE ne faisait pas partie de ce secteur en 2005. Aujourd'hui, cependant, selon au moins quatre provinces, l'EDD/EE a fait des progrès ou a bien avancé. Plusieurs provinces ont effectué une réflexion sur le secteur EFTP au niveau postsecondaire. Comme le notent l'Ontario et la Saskatchewan, les établissements postsecondaires à travers le Canada sont autonomes en ce qui concerne les programmes. Puisque le programme

d'études et le contenu des programmes relèvent des compétences des établissements, l'EDD/EE se fait au niveau de chaque faculté ou établissement à titre individuel. En Colombie-Britannique, au Manitoba et ailleurs, de nouvelles initiatives soutiennent l'EDD dans les collèges techniques et les autres établissements d'enseignement postsecondaire, avec l'offre de formations sur les nouvelles techniques durables de construction, les sources d'énergie renouvelables, etc. Mais, comme l'indique l'une des parties prenantes, « [les étudiantes et étudiants des programmes techniques] ne suivent pas tous une éducation sur le développement durable. La formation en apprentissage et les programmes de très courte durée, en particulier, ne comprennent pas de volet spécifique sur l'EDD ».

L'intégration de l'EDD/EE dans les programmes d'éducation secondaire du secteur EFTP et le suivi dans les programmes d'éducation postsecondaire de formation technique et de formation en apprentissage au sein des métiers spécialisés méritent une enquête plus approfondie à l'échelle pancanadienne. Dans des travaux de recherche commandés par le ministère de l'Éducation du Manitoba en 2012, on note les observations suivantes :

- Le Manitoba a commandé l'élaboration d'un nouveau programme d'études incorporant l'EDD/EE dans plusieurs matières de l'enseignement technique/professionnel au secondaire.
- La Colombie-Britannique a élaboré des projets et des initiatives en EDD pour le secteur EFTP, mais ne dispose pas encore d'une stratégie provinciale propre à l'EDD dans le secteur.
- En Alberta, le développement durable est intégré dans le volet sur les ressources naturelles du programme du deuxième cycle du secondaire en orientation et en technologie, mais n'a pas encore été intégré dans les autres volets pertinents, comme les métiers spécialisés, la fabrication et les transports.
- Le plan stratégique du ministère de l'Éducation du Yukon pour 2011-2016 met en relief la nécessité de réviser et d'ajuster les cours d'enseignement professionnel et de formation en apprentissage « afin de garantir que les travailleuses et travailleurs du Yukon possèdent les connaissances et les compétences dont ils ont besoin pour réussir dans l'économie écologique du ^{xxi}^e siècle »¹¹.

Les organisations non gouvernementales et les centres d'enseignement et de recherche, comme le centre régional d'expertise en Saskatchewan, collaborent avec les instituts techniques de leur province pour incorporer l'EDD/EE dans leur mission et dans leurs programmes d'études. Mais l'EDD/EE reste un domaine méritant une attention supplémentaire au-delà de 2014.

5e. Enseignement supérieur	2005	1	2	3	4	5
	aujourd'hui	1	2	3	4	5

Remarque : La moyenne des réponses des provinces et des parties prenantes était de 1,9 en 2005 et de 3,1 en 2013.

¹¹ S.K. Taylor et H. Creech, *Technical Vocational Education for Sustainable Development in Manitoba*, Winnipeg, IISD, 2012.

Observations

Sur l'ensemble des répondantes et répondants de l'enquête, les ministères provinciaux responsables de l'enseignement supérieur travaillent sur l'accessibilité aux études postsecondaires et le soutien à la recherche et à l'innovation, en particulier en ce qui concerne leurs liens éventuels avec le développement économique. Au niveau postsecondaire au Canada, l'EDD/EE dépend principalement des efforts effectués à titre individuel par les facultés et les établissements. Le Manitoba mentionne son examen récent de l'EDD dans l'éducation postsecondaire et observe que la plupart des établissements postsecondaires se livrent à des initiatives prometteuses, même si ces établissements savent qu'il y a encore du travail à faire et prennent diverses mesures en réponse à ce besoin : préparation de nouveaux plans sur le développement durable, adoption de nouveaux critères pour la production de comptes rendus sur le développement durable et élaboration de nouveaux programmes et de nouveaux cours¹². La Colombie-Britannique indique également qu'elle a pris des initiatives importantes dans quatre de ses établissements d'enseignement supérieur, qui offrent la possibilité de faire des recherches sur le développement durable et de mettre en œuvre des pratiques de développement durable sur le campus et dans la collectivité environnante.

L'EDD/EE est en progression dans l'enseignement supérieur au Canada. Comme le note l'un des participants aux ateliers, les établissements évoluent de l'« écologisation des campus » vers une « écologisation des esprits ». Les principales sources d'information mentionnent, par exemple, les écoles commerciales qui enseignent aujourd'hui la responsabilité sociale dans l'entreprise. L'Association des collèges communautaires du Canada note que 59 de ses 130 membres ont signé son Protocole pancanadien sur le développement durable. Trente-sept universités et collèges ont signé la Déclaration de Talloires, document d'envergure internationale. Le Sustainability and Education Policy Network – SEPN (réseau sur les politiques relatives à l'éducation et au développement durable) a recensé 70 des 220 établissements d'enseignement supérieur à travers le Canada qui définissaient le développement durable dans leurs politiques et constate une augmentation de l'utilisation du Sustainability Tracking, Assessment and Rating System – STARS (système de suivi, d'évaluation et de notation de la durabilité) de l'Association for the Advancement of Sustainability in Higher Education – AASHE (association pour l'avancement de la durabilité dans l'enseignement supérieur). Parmi les parties prenantes, les ONG et les administrations municipales soulignent le travail qu'elles font avec les facultés d'études environnementales pour fournir des ressources facilitant les initiatives en EDD/EE et offrent des programmes de mentorat ou des emplois aux étudiantes et étudiants pour qu'ils travaillent sur des projets et des programmes pertinents. Les parties prenantes travaillant dans les collèges et les centres universitaires signalent le lancement de nouveaux cours, l'intégration du développement durable au-delà des disciplines conventionnelles en études environnementales et en études sur les ressources naturelles (« [q]uelques efforts en sociologie, politique et droit, par exemple ») et l'influence qui peut être exercée sur les dirigeantes et dirigeants des établissements d'enseignement pour qu'ils insèrent l'EDD/EE à tous les niveaux, depuis la mission de l'établissement jusqu'au programme d'études.

¹² G.A. Huppé, H. Creech et C. Buckler, *Education for Sustainable Development at Manitoba Colleges and Universities: Results from an institution-wide survey and president interviews across Manitoba's 11 institutions of higher education*, Winnipeg, IISD, 2013.

5f. Formation du personnel enseignant	2005	1	2	3	4	5
	aujourd'hui	1	2	3	4	5

Remarque : La moyenne des réponses des provinces et des parties prenantes était de 2,2 en 2005 et de 3,2 en 2013.

Observations

Dans le cadre de l'enquête de l'UNESCO, les répondantes et répondants des provinces ont relevé au total 58 établissements de formation du personnel enseignant à travers le Canada. Mais c'est dans seulement deux des provinces (représentant quatre des 58 établissements) qu'on indique qu'entre 75 et 100 p. 100 des enseignantes et enseignants en formation sont exposés à l'EDD/EE. Les autres répondantes et répondants ne pouvaient pas fournir cette information. Ceci est en partie dû au fait que les établissements d'enseignement postsecondaire, dont font partie les facultés d'éducation, gèrent leurs programmes d'enseignement et de recherche de façon autonome.

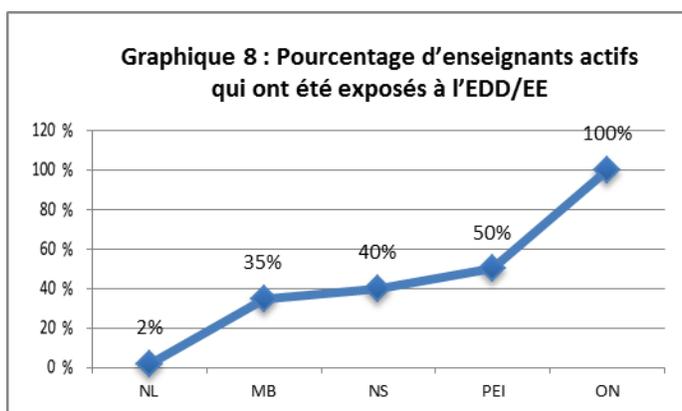
Quatre universités de l'Alberta ont introduit l'EDD dans leurs programmes de formation à l'enseignement; pour trois d'entre elles, c'est quelque chose de nouveau depuis 2005.
– Ministère de l'Éducation de l'Alberta

Les leaders d'opinion notent qu'il faudrait tenir compte de l'EDD/EE lors de l'attribution des certificats d'aptitude à l'éducation et qu'il faudrait que les pratiques d'embauche des districts scolaires évoluent pour prendre en compte les compétences en EDD/EE. En 2012, le CMEC a effectué une étude sur le degré auquel les facultés d'éducation incorporent l'EDD/EE dans leurs programmes de formation initiale à l'enseignement, dans leurs recherches et dans leurs autres activités. Les constats de cette étude sont les suivants :

1. Au Canada, on note des progrès modestes mais prometteurs vers la réorientation de la formation à l'éducation en vue du développement durable. La majorité des facultés consultées dans l'étude font des efforts pour intégrer l'EDD ou des principes semblables à l'EDD dans leurs programmes de formation initiale à l'enseignement.
2. Certains considèrent encore que l'adoption de l'EDD/EE relève avant tout de l'engagement particulier de tel ou tel membre de la faculté plutôt que d'une attitude de la faculté tout entière, même si la DEDD a contribué à créer les conditions nécessaires pour qu'on engage un dialogue légitime au sein des facultés.
3. Les principaux catalyseurs et facteurs favorisant l'adoption de l'EDD comprennent la concordance entre les engagements de l'établissement et la conscience et la motivation des membres de la faculté à titre individuel, ainsi que les partenariats et la collaboration avec les autres départements du campus et avec les facultés d'éducation d'autres établissements. Les principaux obstacles et les principales difficultés sont le manque de communication au sein des facultés, les conflits entre les domaines d'intérêt et les priorités au sein des facultés, les problèmes de financement et le manque de possibilités de perfectionnement professionnel dans le domaine¹³.

¹³ N. Swayze, H. Creech, C. Buckler et J. Alfaro, *L'éducation en vue du développement durable dans les facultés d'éducation au Canada*, Toronto, CMEC, 2012.

Comme la formation initiale à l'enseignement fait intervenir plus directement les ministères de l'Éducation, cinq des 10 provinces mentionnent des efforts visant à préparer le personnel enseignant à la réalisation des objectifs d'apprentissage en EDD/EE dans la salle de classe (voir graphique 8). Le rôle des parties prenantes dans la formation à l'enseignement est également important, avec des groupes comme le centre régional d'expertise de la Saskatchewan, l'organisme L'éducation au service de la Terre et d'autres qui établissent des cours et des ateliers dans les facultés d'éducation et qui collaborent avec les conseils et commissions scolaires, les écoles et les camps d'été pour le personnel enseignant.



La formation des enseignantes et enseignants :

Inscrivez un nombre ou cochez la case « Ne sait pas ».

- i. Combien votre pays compte-t-il d'établissements de formation des enseignantes et enseignants?
 ou Ne sait pas
- ii. Estimez le pourcentage d'enseignantes et enseignants actifs qui ont été exposés à l'EDD.
% ou Ne sait pas (varie selon la province — voir les données ci-dessous)
- iii. Estimez le pourcentage d'enseignantes et enseignants en formation qui ont été exposés à l'EDD.
% ou Ne sait pas (varie selon la province — voir les données ci-dessous)

Tableau des données

% d'enseignantes et enseignants en exercice exposés à l'EDD		% d'enseignantes et enseignants en formation initiale exposés à l'EDD
BC	Ne sait pas	Ne sait pas
AB	Ne sait pas	Ne sait pas
SK	Ne sait pas	75 %
MB	35 %	Ne sait pas
ON	100 %	Ne sait pas
QC	Ne sait pas	Ne sait pas
NB	Ne sait pas	Ne sait pas
NS	40 %	Ne sait pas

PEI	50 %	100 %
NL	2 %	Ne sait pas

5g. Éducation non formelle	2005	1	2	3	4	5
	aujourd'hui	1	2	3	4	5

Remarque : La moyenne des réponses des provinces et des parties prenantes était de 2,2 en 2005 et de 3,5 en 2013.

Voir observations sous « Sensibilisation du public »

5h. Formation et renforcement des capacités	2005	1	2	3	4	5
	aujourd'hui	1	2	3	4	5

Remarque : La moyenne des réponses des provinces et des parties prenantes était de 2,2 en 2005 et de 3,4 en 2013.

Voir observations sous « Sensibilisation du public »

5i. Sensibilisation du public	2005	1	2	3	4	5
	aujourd'hui	1	2	3,7	4	5

Remarque : La moyenne des réponses des provinces et des parties prenantes était de 2,1 en 2005 et de 3,7 en 2013.

Observations sur l'éducation non formelle, la formation et le renforcement des capacités et la sensibilisation du public

Plusieurs provinces soulignent le rôle que les groupes de travail provinciaux sur l'EDD/EE et le réseau EDD Canada ont joué pour faire progresser l'EDD/EE dans les secteurs de l'éducation non formelle, de la formation et du renforcement des capacités et de la sensibilisation du public. Le réseau, les groupes de travail, les CRE et les autres centres universitaires ont fait appel à des associations professionnelles (comme l'Association des ingénieurs et des géoscientifiques professionnels de la Saskatchewan) dans leurs activités et ont encouragé les organismes comme les sociétés de la Couronne/entreprises d'État et les sociétés du secteur privé à développer le perfectionnement professionnel.

Certains organismes actifs à titre individuel dans l'éducation et la sensibilisation du public aux questions environnementales mentionnent une vaste gamme d'initiatives : xéropaysagisme, gestion de l'eau, gestion des déchets et recyclage, défis informatiques, promotion de campagnes internationales comme l'Heure pour la Terre, etc. Les spécialistes de l'EDD/EE indiquent que les

La commission des déchets (COGERNO) est présente dans toutes les localités où se situent nos écoles. Elle présente des ateliers en soirée au public et diffuse des messages intéressants à la radio.
– Présentation d'une partie intéressée

administrations municipales sont des acteurs importants dans la sensibilisation du grand public et que le secteur privé au Canada contribue largement à l'éducation et à l'information des entreprises sur la responsabilité sociale et sur le développement durable (voir, par exemple, le partenariat Excel : www.excelpartnership.ca). On reconnaît cependant qu'il y a des lacunes et les leaders d'opinion recommandent qu'on encourage les autres parties prenantes, comme les autres ministères et organismes gouvernementaux, à explorer l'EDD/EE dans l'éducation non formelle, le renforcement des capacités et la formation, parce qu'il s'agit d'un élément essentiel de la mise sur pied d'économies écologiques — en prêtant tout particulièrement attention aux besoins en éducation et en formation des micro, petites et moyennes entreprises (MPME).

6. Tendances observées en matière d'apprentissage

Veuillez sélectionner le(s) type(s) d'apprentissage qui semble(nt) être favorisé(s) dans la mise en œuvre de l'EDD. *Cochez autant de cases que nécessaire.*

		Nombre de répondants
<input type="checkbox"/>	Je ne constate pas de nouvelle forme d'apprentissage résultant de la mise en œuvre de l'EDD.	2
<input checked="" type="checkbox"/>	Apprentissage par la découverte (apprentissage par la découverte et l'exploration)	26
<input checked="" type="checkbox"/>	Apprentissage par la transmission (instruction, transfert de connaissances)	18
<input checked="" type="checkbox"/>	Apprentissage participatif ou collaboratif (apprentissage de groupe)	29
<input checked="" type="checkbox"/>	Apprentissage fondé sur la résolution de problèmes (accent mis sur une problématique réelle/un problème réel)	30
<input checked="" type="checkbox"/>	Apprentissage par discipline (accent mis sur la compréhension d'une discipline)	15
<input checked="" type="checkbox"/>	Apprentissage interdisciplinaire (adoption et intégration de différentes perspectives disciplinaires)	28
<input checked="" type="checkbox"/>	Apprentissage social multiparties prenantes (apprentissage en commun avec de nombreuses parties prenantes)	25
<input checked="" type="checkbox"/>	Apprentissage fondé sur la réflexion critique (soulevant des questions critiques sur les modes de vie, valeurs et comportements actuels)	31
<input checked="" type="checkbox"/>	Apprentissage fondé sur la réflexion systémique (identification de liens, de relations, d'interdépendances)	30

Il est à noter que la liste des types d'apprentissage est identique à celle du rapport 2012 sur la DEDD, ce qui permettra de cerner les évolutions.

Observations : Vos observations peuvent porter sur les matériels pédagogiques/d'apprentissage, les méthodes pédagogiques et l'environnement d'apprentissage

L'UNESCO reconnaît que la méthode d'enseignement utilisée peut améliorer les résultats obtenus et souhaite par conséquent comprendre les types d'apprentissage qu'on semble favoriser dans les approches utilisées au Canada pour la mise en œuvre de l'EDD/EE. Comme la question posée ne différencie pas les approches utilisées dans l'éducation formelle (secteur M-12 et enseignement supérieur) de celles utilisées dans l'éducation informelle et non formelle, la réponse apportée par le Canada combine les réponses des gouvernements provinciaux et celles des parties prenantes au Canada, qui présentent leur point de vue sur l'EDD non seulement dans le secteur M-12 et l'enseignement supérieur, mais également dans l'éducation non formelle et informelle.

Tous les types d'apprentissage mentionnés ont été sélectionnés par plus d'un tiers des répondantes et répondants, y compris les approches qui peuvent être considérées comme étant des disciplines plus traditionnelles et acquises par la transmission. Cependant, l'attention est généralement prêtée sur la réflexion critique, la réflexion systémique et la résolution de problèmes, qui sont les trois principales approches utilisées pour l'EDD. Celles-ci sont suivies de près, dans le classement, par les approches axées sur la participation.

Les observations faites par les répondantes et répondants et les personnes ayant participé aux ateliers suggèrent qu'il faudrait que l'EDD/EE soit soutenue et soutenue par un ancrage dans la culture et dans le contexte régional. Voici quelques exemples d'observations :

- Le centre régional d'expertise contribue à faire progresser l'apprentissage théorique ancré dans des données empiriques (p. ex. la théorie ancrée dans des données empiriques) se rapportant aux sept domaines identifiés dans la région et qui représentent un enjeu pour le développement durable.
- L'éducation et l'apprentissage des jeunes Autochtones/Indigènes/Métis est une « tendance » importante en Saskatchewan. Nous avons rencontré des représentantes et représentants de la *Federation of Saskatchewan Indian Nations* (FSIN – Fédération des nations indiennes de la Saskatchewan) et de l'Université des Premières Nations du Canada (FNUniv), ainsi que d'autres Aînés et Aînées.
- L'éducation en plein air et l'apprentissage lié à la région favorisent l'EDD/EE également. Les parcs et les zones protégées peuvent servir de laboratoires d'apprentissage aux élèves.

Conformément à l'initiative sur l'EDD, la nouvelle ordonnance ministérielle du gouvernement de l'Alberta sur l'apprentissage des élèves définit l'orientation à adopter qui permettra aux élèves de découvrir, d'acquérir et d'appliquer des compétences qui transcendent les frontières entre matières et disciplines aussi bien pour leur apprentissage que dans leur travail et dans leur vie. À mesure que le système évoluera pour accorder davantage d'importance aux compétences transdisciplinaires, ce qui permettra à l'éducation de devenir un processus interdisciplinaire d'interrogation et de découverte, les élèves seront capables de démontrer leur maîtrise de tout un éventail de compétences, dans des domaines comme *la résolution de problèmes, la réflexion critique et la communication*. [Nous soulignons.]

– Ministère de l'Éducation
de l'Alberta

Il faudrait également comprendre l'EDD dans le contexte de l'apprentissage à vie; il faudrait réfléchir davantage aux méthodologies et aux facteurs de réussite à toutes les étapes de la vie. Les leaders

d'opinion sur l'EDD/EE au Canada suggèrent que le développement durable, en général, exige une reconnaissance plus fondamentale et plus approfondie de l'apprentissage et du rôle de cet apprentissage dans notre façon de relever les défis du développement durable auxquels notre monde est confronté. L'EDD/EE consiste, à la base, à apprendre à vivre sur la planète de façon responsable et respectueuse.

SECTION 3 – Accélération de l’action en vue du développement durable : « Comment l’éducation en vue du développement durable répond-elle aux défis posés par la durabilité? »

7. L’EDD comme moyen de relever les défis posés par la durabilité

Dans le tableau ci-après, veuillez marquer d’une croix (X) les secteurs dans lesquels les défis suivants, posés par la durabilité, ont été relevés au moyen de l’EDD, dans les cursus et les programmes. *Il est à noter que des questions telles que la diversité culturelle, l’équité, l’égalité entre les sexes, la citoyenneté mondiale, les droits de l’homme, la paix ou les savoirs traditionnels et autochtones sont présumées transcender l’engagement de l’EDD dans l’ensemble de ces domaines.*

Remarque : Pour la réponse du Canada, on a combiné les réponses des instances provinciales et des parties prenantes (N = 37).

Remarque : CITE signifie « Classification internationale type de l’éducation ».

Défis posés par la durabilité	Accueil et éducation des jeunes enfants (CITE 0)	Éducation primaire (CITE 1)	Éducation secondaire (CITE 2 et 3)	Enseignement et formation techniques et professionnels (CITE 3 et 4)	Enseignement supérieur (CITE 5, 6, 7, 8)	Formation des enseignants (CITE 5, 6, 7)	Éducation non formelle	Formation et renforcement des capacités	Sensibilisation du public
Agriculture et sécurité alimentaire	2	13	16	5	9	8	10	5	8
Biodiversité	5	18	19	7	9	9	9	8	12
Changement climatique	4	17	21	7	11	10	12	9	14
Réduction des risques de catastrophes	1	5	7	1	6	4	5	4	7
Énergie	4	17	21	8	9	11	9	5	13
Élimination de la pauvreté	3	10	15	2	10	10	6	5	10
Santé	5	16	18	6	12	10	11	6	11
Océans	2	14	16	2	9	8	5	3	7
Villes et établissements humains viables	2	9	15	6	12	11	7	7	7
Consommation et production durables	5	19	19	8	12	10	9	5	13
Eau et assainissement	4	19	20	9	12	10	13	8	16

Observations

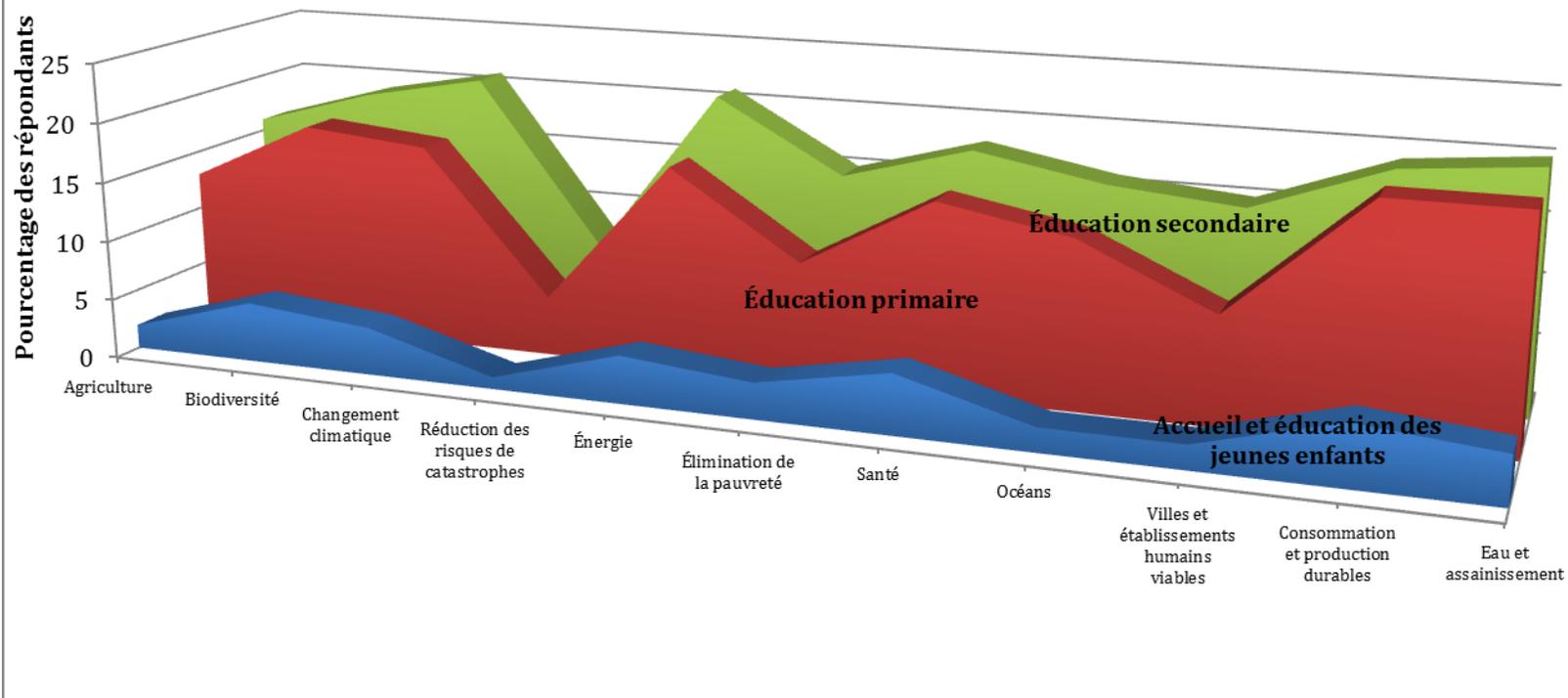
L'UNESCO cherche à comprendre comment l'EDD aide à relever les grands défis liés au développement durable — sur le plan environnemental, social et économique — à travers le Canada. Plus de la moitié des répondantes et répondants au Canada (provinces et parties prenantes combinées) font face aux défis figurant dans la liste de l'UNESCO à l'aide de processus d'éducation formelle, non formelle ou informelle. La seule exception concerne la réduction des risques de catastrophes, mais plus du tiers des répondantes et répondants attestent que même ce défi est relevé dans le cadre de l'EDD/EE. Près de 90 p. 100 indiquent qu'ils adressent les défis du changement climatique, de la biodiversité et de l'eau. Un nombre presque identique (84 p. 100) de répondantes et répondants affrontent les défis liés aux gens, à la santé et au mode de vie (consommation et production durables).

Cependant, les niveaux où les répondantes et répondants disent faire face à ces défis varient largement : c'est au niveau de l'accueil et de l'éducation des jeunes enfants que le pourcentage de répondantes et répondants disant qu'ils assument ces défis est le plus faible (voir graphique 9). Le plus grand nombre de défis liés au développement durable de la liste de l'UNESCO est relevé au niveau de l'éducation secondaire, suivi de celui de l'éducation primaire (voir graphique 9). Cette répartition découle dans une large mesure de la composition même du groupe de répondantes et répondants dans son ensemble, puisque, rappelons-le, les répondantes et répondants de l'enseignement supérieur dans les provinces sont moins engagés envers l'EDD et que l'enquête ne comprenait pas de répondantes et répondants du secteur privé dans le groupe des parties prenantes. Il ne faut pas oublier cela quand on examine les graphiques 10 et 11, qui représentent la répartition des réponses dans les secteurs suivants : EFTP, enseignement supérieur, formation du personnel enseignant, éducation non formelle, formation et sensibilisation du public.

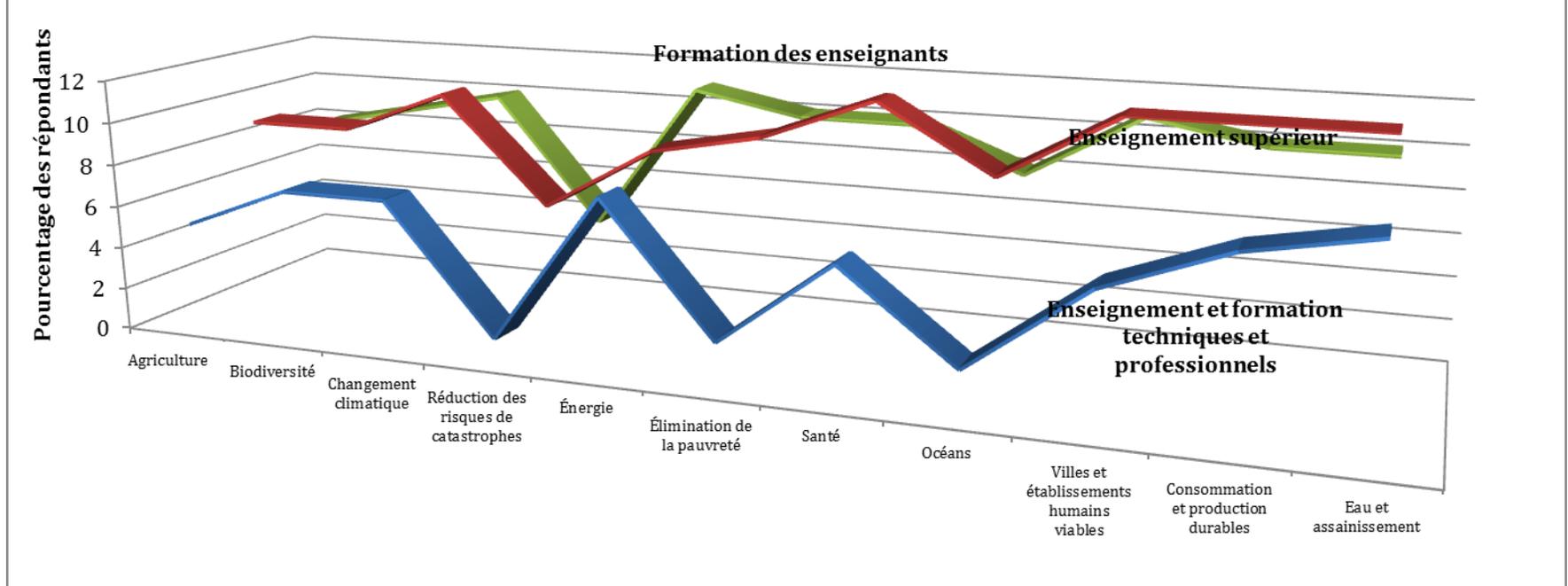
En Saskatchewan, les établissements postsecondaires sont autonomes en matière d'affaires universitaires; les programmes d'études et les programmes d'enseignement sont de leur ressort. Cependant, en règle générale, les programmes des établissements postsecondaires abordent directement ou indirectement de nombreux enjeux et défis se rapportant au développement durable. Par exemple, l'une des priorités définies dans le plan stratégique de l'Université de Regina, est de « faire de l'université un chef de file en responsabilité environnementale. Mettre le développement durable au cœur de notre enseignement, de nos recherches et de la vie sur le campus ».

– Ministère de l'Éducation de la Saskatchewan

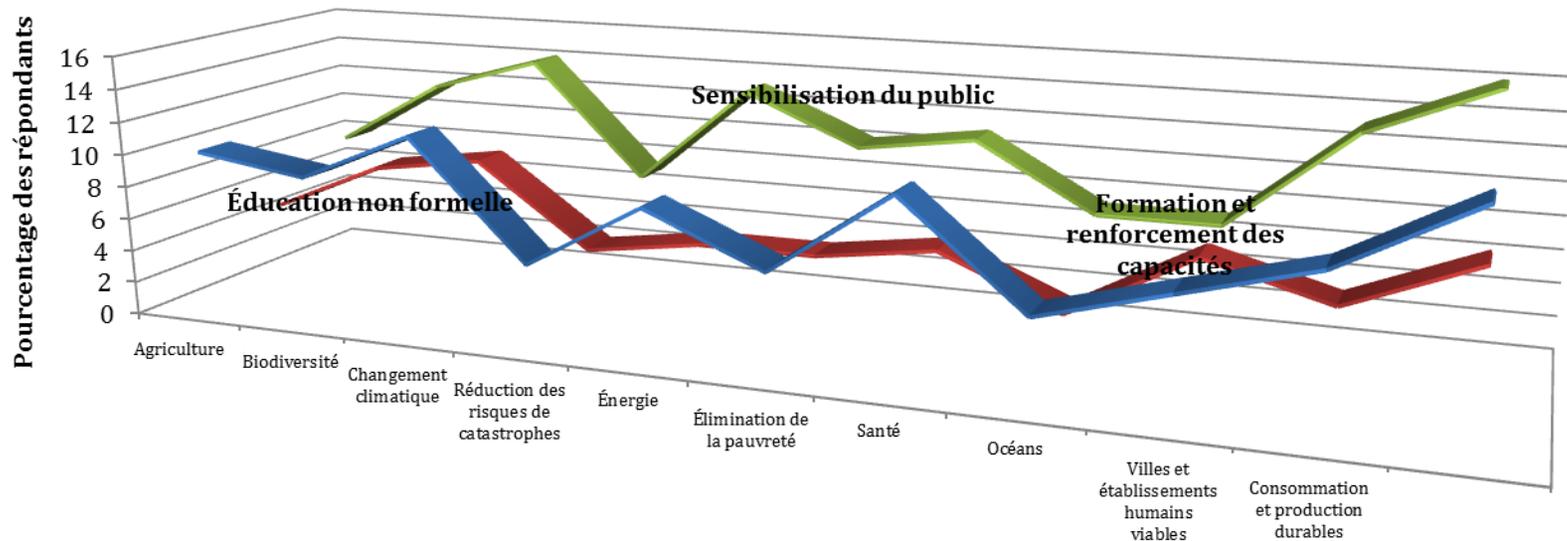
Graphique 9 : Défis posés par la durabilité qui ont été relevés dans l'accueil et l'éducation des jeunes enfants et dans l'éducation primaire et secondaire



Graphique 10 : Défis posés par la durabilité qui ont été relevés dans l'enseignement et la formation techniques et professionnels, l'enseignement supérieur et la formation des enseignants



Graphique 11 : Défis posés par la durabilité qui ont été relevés dans l'éducation non formelle la formation et le renforcement des capacités, et la sensibilisation du public



SECTION 4 – Les activités de l’EDD en chiffres

8. Description numérique des activités de l’EDD

Veillez donner les renseignements numériques et informatifs suivants lorsqu’ils sont disponibles. En l’absence de chiffre exact, veuillez donner une estimation fiable, si possible.

Activité	Description	Réalisations (sous l’angle informatif)	Réalisations (sous l’angle numérique)	Observations
<i>Publications relatives à l’EDD</i> [EXEMPLE] <i>Cours de l’UNESCO sur la formation des enseignants à l’éducation au changement climatique</i>	[EXEMPLE] <i>Le cours de l’UNESCO sur la formation des enseignants à l’éducation au changement climatique est une session de formation de six jours s’adressant aux enseignants du secondaire. Il propose des trousseaux de ressources régionales pour les différentes régions du monde.</i>	[EXEMPLE] <i>Renforcement des capacités des enseignants</i>	[EXEMPLE] <i>Impression de 10 000 exemplaires Distribution dans 500 établissements de formation des enseignants 20 000 étudiants bénéficiaires</i>	[EXEMPLE] <i>Publié par l’UNESCO</i>
Sensibilisation et communication, y compris publications, brochures, contenus médiatiques et sites Web relatifs à l’EDD	<i>(Voir réponses/observations ci-dessous pour ce tableau)</i>			
Consultations, ateliers, réunions, conférences relatifs à l’EDD				
Partenariats et réseaux dans le domaine de l’EDD				
Renforcement des capacités et formation, y compris élaboration de ressources et de matériels pédagogiques concernant l’EDD				
Recherche, développement et innovation				
TIC au service de l’EDD, y compris cours d’apprentissage en ligne				
Suivi et évaluation, y compris élaboration d’indicateurs				
Autre <i>(Veillez préciser)</i>				

Remarque : Pour le Canada, il est difficile de quantifier ces activités entre les 10 instances séparées et le groupe des parties prenantes de façon à pouvoir les regrouper à l'échelle nationale et internationale. Selon les informations fournies grâce aux deux questionnaires envoyés aux provinces et aux territoires et aux parties prenantes, la section qui suit constitue au mieux un échantillon de ce qui s'est fait depuis 10 ans et sous-représente le nombre réel de produits et la portée de ces produits pour les élèves, le personnel enseignant, les organismes et le grand public. Comme l'a dit une des parties prenantes, les activités concernées sont « trop nombreuses [...]. Il faudrait y consacrer un temps considérable si on voulait être exact ».

Sensibilisation et communication, y compris publications, brochures, contenus médiatiques et sites Web

Six des 10 ministères de l'Éducation des provinces indiquent avoir pris des mesures importantes en publication et communication, avec notamment des sites Web en lien avec l'EDD/EE (sites fonctionnels ou en construction). On a produit des cadres stratégiques, des normes, des guides de programmes, des trousseaux et des ressources sur l'EDD/EE, ainsi que des guides pour les écoles afin de les aider à relever les défis du DD dans leur fonctionnement. Ces différentes ressources ont le potentiel d'avoir un impact sur 4 337 652 élèves des niveaux M-12 dans les instances concernées, soit 82 p. 100 de la population d'élèves des niveaux M-12 dans les provinces canadiennes¹⁴. Les ministères qui ont fourni des données sur la fréquentation de leurs sites Web démontrent que les ressources ont été consultées des dizaines de milliers de fois. En outre, plusieurs notent la production régulière de bulletins d'information sur l'EDD/EE qui sont distribués dans les districts scolaires, auprès du personnel enseignant et d'autres destinataires, ce qui permet, comme l'indique le Nouveau-Brunswick, d'établir des « liens avec les activités communautaires et les possibilités offertes au personnel enseignant et aux élèves [ainsi que] des liens avec les autres écoles ».

Un site Web sur le développement durable a été mis en ligne à la fin de mars 2013 et comprend des outils en lien avec l'EDD :

- Appropriation du concept de DD
- Appropriation de la démarche gouvernementale de DD
- Renforcement des capacités des acteurs du réseau scolaire

– MELS du Québec

Au Canada, les parties prenantes ont été actives dans la production de ressources générales de soutien à l'enseignement, comme le travail de l'Institut d'études pédagogiques de l'Ontario (IEPO) sur le site « *Natural Curiosity: Building Children's Understanding of the World through Environmental Inquiry* » (« Curiosité naturelle : développer la compréhension du monde chez les enfants dans le cadre d'un processus d'interrogation sur l'environnement ») et celui de l'organisme L'éducation au service de la Terre sur le site « Relier les points » — sites qui décrivent des stratégies pédagogiques pour intégrer l'EDD/EE dans la salle de classe. D'autres parties prenantes se sont concentrées sur des ressources d'appui portant sur des enjeux spécifiques (changement climatique, consommation et production durables, énergie, etc.). Plusieurs organismes construisent des bases de données rassemblant des ressources (comme le

¹⁴ Sans compter le total d'environ 22 500 élèves dans les territoires.

site Web de l'IEPO pour les étudiantes et étudiants en formation initiale à l'enseignement, le catalogue de ressources sur l'EDD du CRE de la Saskatchewan, le répertoire d'initiatives sur l'EDD de Green Manitoba et la base de données de LST sur les ressources pour la salle de classe, qui incluent des plans de leçons et des documents de référence).

Consultations, ateliers, réunions et conférences relatifs à l'EDD

Toutes les provinces sont actives quant au soutien apporté aux ateliers, aux réunions et aux consultations sur l'EDD/EE au sein de leur instance respective. La Colombie-Britannique et le Manitoba notent également la portée de conférences nationales ayant bénéficié de leur appui, comme les réunions annuelles du réseau EECOM en Colombie-Britannique, en Saskatchewan, au Manitoba et ailleurs, ainsi que l'événement national « *Choose the Future* » (choisir l'avenir) au Manitoba. Les instances signalent également des activités semblables dans le domaine du renforcement des capacités et de la formation, et plusieurs provinces fournissent des chiffres qui donnent une idée de la portée de leurs activités dans le domaine des conférences. Par exemple, les colloques et les réunions pour le personnel enseignant ont touché près de 1000 personnes au Manitoba, plus de 600 personnes en Ontario, 200 personnes en Alberta et 40 au Québec.

Les parties prenantes au Canada mentionnent les activités qui ont apporté une contribution importante à l'apprentissage dans leur propre secteur, comme la *National Conference of Sustainable Communities and Learning* (conférence nationale des communautés durables et de l'apprentissage) et la participation à l'Année polaire internationale (réseau Polar Educators International). Les parties prenantes soulignent également l'importance des conférences nord-américaine et planétaire des CRE et de la conférence de Bonn.

Partenariats et réseaux dans le domaine de l'EDD

Au début de la DEDD, les Canadiennes et Canadiens ont été actifs à l'établissement, entre de multiples parties prenantes, de partenariats et de réseaux nécessaires pour mettre en œuvre l'EDD/EE dans les provinces et les territoires. Les répondantes et répondants provinciaux, les parties prenantes et les principales sources d'information mentionnent tous la mise sur pied de groupes de travail provinciaux sur l'EDD — neuf groupes ont été formés dans les premières années de la DEDD — et de EDD Canada en tant que réseau national des parties prenantes. Ils indiquent également la création de sept centres régionaux d'expertise pour l'EDD/EE et leur participation au réseau planétaire des CRE des Nations Unies.

En réponse à la DEDD des Nations Unies, LST a mis sur pied, en partenariat avec le ministère de l'Éducation du Manitoba et Environnement Canada, le Conseil national d'experts en EDD et les groupes de travail provinciaux/territoriaux. Le réseau EDD Canada se compose de chefs de file issus du secteur public, du secteur privé et de la société civile à travers le Canada, qui collaborent en vue d'apporter leur soutien à l'appel lancé par les Nations Unies pour susciter des changements systémiques favorables à l'EDD. Les groupes de travail sur l'EDD des provinces et des territoires poussent les personnes occupant des postes de responsabilité à soutenir la progression de l'EDD dans l'éducation formelle, non formelle et informelle.

– Présentation d'une partie prenante à LST

Enfin, ils mentionnent des groupes spécifiques comme l'Alliance pour l'éducation à la viabilité au Nouveau-Brunswick. En outre, plusieurs provinces notent d'importants partenariats avec d'autres ministères de leur instance, ainsi qu'avec d'importantes entreprises du secteur privé et des établissements d'enseignement, qui ont joué un rôle décisif dans le soutien à la mise en œuvre de l'EDD/EE.

L'émergence de réseaux d'enseignement et de recherche devrait également être reconnue comme étant un résultat de la DEDD au Canada, avec le renouvellement de l'intérêt pour un *Pan-Canadian Network of Faculties of Education Supporting Sustainability and Stewardship* (PANCANNET – réseau pancanadien sur la réorientation de la formation à l'enseignement en vue du développement durable) et le nouveau SEPN. Les réseaux communautaires comme le *African Nova Scotian Community Development Network* (réseau afro-néo-écossais du développement communautaire), le *Environmental Business Professionals Network of London and Area* (réseau des professionnelles et professionnels de l'écoentreprise de la communauté urbaine de London) et la *Bluewater Sustainability Initiative* (initiative Bluewater sur le développement durable) rassemblent des collectivités locales, des industries locales, des organismes gouvernementaux et des petites entreprises pour en apprendre davantage sur le développement durable et le favoriser.

Renforcement des capacités et formation, y compris élaboration de ressources et de matériels pédagogiques concernant l'EDD

Les répondantes et répondants ont fait des observations sur toutes sortes d'activités de renforcement des capacités :

- formation pour le personnel au sein du ministère de l'Éducation provincial lui-même;
- formation pour les administrations des districts scolaires et pour les chefs du système;
- formation pour le personnel enseignant en formation initiale ou en exercice;
- élaboration de programmes d'études spécifiques sur l'EDD/EE et de sujets apparentés pour les élèves;
- mise en place de programmes de perfectionnement professionnel fondés sur l'EDD/les approches de l'apprentissage.

Il importe de souligner les investissements qu'ont faits plusieurs instances dans le renforcement des capacités des administrations des districts scolaires et des dirigeantes et dirigeants du système, dans l'optique de susciter une transformation à l'échelle du système éducatif dans son ensemble. Le but est de couvrir tout le système à 100 p. 100, même s'il reste du travail à faire dans la plupart des cas. Terre-Neuve-et-Labrador a commandé des documents pour des présentations et des ateliers en vue de transmettre un message cohérent sur l'EDD/EE à travers les instances. L'Académie sur la durabilité et

Le MELS a offert des séances de sensibilisation au développement durable à ses employés.

- Appropriation du concept de DD
- Appropriation de la démarche gouvernementale de DD
- Renforcement des capacités des employés du Ministère

Plus de 80 p. 100 de son personnel a été sensibilisé au DD.

– MELS du Québec

l'éducation soutenue par la province du Manitoba, en partenariat avec l'Université York et avec LST, a collaboré avec les divisions scolaires et les écoles en vue de recadrer leurs politiques, l'enseignement du programme d'études, l'apprentissage dans le cadre du programme d'études, le renforcement des capacités, les installations, le fonctionnement et les partenariats autour de l'EDD/EE. Au Manitoba, 26 divisions sur 37 (représentant 497 écoles) ont participé aux activités et sont désormais en voie de contribuer à la réalisation du but provincial, qui est que chaque école possède son propre plan de développement durable. On a organisé des sessions semblables pour les administrations scolaires en Saskatchewan. En Ontario, en 2009-2010, des subventions ont été accordées pour financer un poste de *Regional Environmental Education Lead* (REEL – chef régional de l'éducation environnementale) dans chacune des six régions de langue anglaise et des trois régions de langue française. Ces REEL ont contribué à soutenir les conseils scolaires, les éducatrices et éducateurs et les élèves pour mettre en œuvre les buts de la Politique d'éducation environnementale dans les écoles de l'Ontario. L'un des résultats de ce travail a été que les 72 conseils scolaires de l'Ontario disposent tous désormais d'une politique d'EE. Selon l'Institut d'études pédagogiques de l'Ontario, le processus a permis de toucher plus de 1000 candidates et candidats à l'enseignement.

Les parties prenantes signalent que des efforts semblables ont été déployés afin de préparer des documents pour les ateliers et des trousseaux de ressources facilitant le passage à l'action dans leur secteur, comme des webinaires pour plusieurs milliers d'éducatrices et éducateurs, des journées de formation entre pairs pour devenir des « enseignantes et enseignants écologiques », l'établissement d'instituts d'été sur l'EDD pour le personnel enseignant et un programme menant à un certificat et à un diplôme en développement communautaire pour l'EDD « Learning about Community Development » (apprentissage sur le développement communautaire).

Recherche, développement et innovation

L'étude des publications se rapportant à l'EDD/EE au Canada laisse à penser que l'on n'a pas encore exploré les liens entre la recherche, le développement et l'innovation dans le contexte de l'EDD/EE. Cependant, il est encore utile de rassembler des informations sur les domaines dans lesquels les répondantes et répondants considèrent que leurs activités se rapportant à l'EDD/EE ont été innovées au cours des 10 dernières années. Les résultats de l'enquête semblent indiquer que l'on trouve des activités innovantes dans les domaines suivants :

- nouvelles stratégies pédagogiques qui lient les politiques éducatives aux stratégies provinciales pour le développement durable et l'écologisation de l'économie [3 mentions];
- élargissement des programmes éducatifs pour qu'ils incluent des activités de développement des aptitudes axées sur l'environnement dans le cadre des programmes consacrés aux compétences spécialisées [1 mention];
- renforcement du processus d'élaboration des programmes d'études, avec vérification par une tierce partie pour s'assurer que ces programmes intègrent bien des activités se rapportant à l'EDD/EE [1 mention];

- nouveaux programmes éducatifs comprenant un solide volet d'apprentissage en plein air combiné aux cours conventionnels [plusieurs mentions];
- nouveaux programmes sur le leadership pour les jeunes, lancés par les parties prenantes, qui conduisent les élèves à se rendre dans leur communauté pour y effectuer un apprentissage lié à leur région et pour participer aux activités communautaires [3 mentions]
- création de liens entre l'EDD/EE et les études sur la discrimination fondée sur la capacité physique et sur les incapacités [1 mention];
- échanges transculturels entre spécialistes professionnels de l'EDD/EE [1 mention];
- investissements consacrés aux activités de recherche pour identifier les points clés sur lesquels on peut s'appuyer dans l'EDD/EE (avec référence aux travaux de recherche commandés par le ministère de l'Éducation du Manitoba sur les politiques des districts scolaires, l'EDD dans les écoles des Premières Nations, l'EDD dans le secteur EFTP, etc.) [1 mention].

TIC au service de l'EDD, y compris cours d'apprentissage en ligne

L'UNESCO a demandé des informations sur l'utilisation qu'on fait des technologies de l'information et de la communication (TIC) au service de l'EDD, en faisant notamment référence aux cours en ligne. Il s'agit d'un domaine que l'UNESCO devra peut-être explorer davantage, car l'impact des réseaux sociaux sur l'attitude des élèves et sur les choix qu'ils font en général mérite qu'on s'y attarde. Il faut comprendre l'impact tant positif que négatif que les TIC ont sur le développement durable dans le contexte de l'EDD/EE.

Pour le moment, les répondantes et répondants indiquent simplement qu'il y a un nombre croissant d'activités d'apprentissage en ligne et d'apprentissage mixte, aussi bien dans le secteur M-12 que dans l'enseignement supérieur. Les participantes et participants aux ateliers soulignent que la formation à distance exige des pratiques d'enseignement nouvelles et innovantes, qui peuvent concorder avec l'EDD/EE et la faciliter. Cependant, le personnel enseignant a besoin d'aide supplémentaire pour s'adapter aux nouvelles technologies.

Suivi et évaluation, y compris élaboration d'indicateurs

L'UNESCO demandait également des informations sur les activités liées spécifiquement au suivi et à l'évaluation, notamment sur l'élaboration d'indicateurs. Il convient de noter le travail entrepris au Manitoba avec l'appui d'Alex Michalos (du groupe de la CEE responsable des indicateurs) et de l'Institut international du développement durable (IISD) pour élaborer et déployer des indicateurs standardisés devant servir à évaluer les changements dans les connaissances, les attitudes et les comportements qui peuvent être corrélés aux investissements dans l'EDD¹⁵. On a établi comme données de référence les données concernant les élèves de 10^e année en 2009-2010 à travers la province. L'enquête sera répétée en 2013-

¹⁵ A.C. Michalos, *et al.*, *Measuring Knowledge, Attitudes and Behaviours Concerning Sustainable Development Among Tenth Grade Students in Manitoba*, Winnipeg, IISD, 2010.

2014 pour voir si les efforts visant à introduire l'EDD dans le système éducatif ont suscité de véritables changements chez les élèves eux-mêmes. En Alberta, on a élaboré des indicateurs sur les élèves pour l'*Alberta Environmental Education Framework* (cadre sur l'éducation relative à l'environnement en Alberta). Dans les autres instances, on ne signale que peu d'activités se rapportant au suivi et à l'évaluation sur l'EDD/EE. Les parties prenantes au Canada n'ont pas élaboré d'indicateurs spécifiques, mais les résultats de l'enquête suggèrent qu'elles insistent de plus en plus sur la définition de données de référence dans les communautés et sur la préparation de rapports en vue du développement durable pour les institutions et les municipalités (en particulier dans l'enseignement supérieur, avec l'adoption de l'AASHE par certaines parties prenantes), ainsi que des boucles de rétroaction sur les projets scolaires/communautaires et les trousseaux de ressources. Le travail sur le suivi et l'élaboration d'indicateurs pour les résultats de l'EDD/EE reste néanmoins limité à travers le Canada.

Autres types d'activités

Les répondantes et répondants soulignent également d'autres types d'activités à l'appui de l'EDD/EE dans leurs instances et secteurs. Les programmes visant à distinguer et à récompenser des initiatives ont certains impacts positifs, parce qu'ils illustrent l'engagement et l'innovation qui caractérisent les récipiendaires :

- L'organisme LST a créé : des prix de l'innovation en EDD en vue de susciter des mesures et des changements systémiques; le Prix Jack Layton de la jeunesse pour le développement durable, en l'honneur de la passion et de l'engagement envers le développement durable; et le Prix de l'enseignant écolo de l'année, pour distinguer les enseignantes et enseignants qui s'engagent à mettre en œuvre l'EDD dans la salle de classe.
- Le *Saskatchewan RCE Recognition Event* (gala d'attribution de prix aux CRE en Saskatchewan) récompense l'innovation dans des projets axés sur le développement durable au niveau communautaire.
- Le programme « Reconnaissance des Écoles éco-globe » du Manitoba distingue les initiatives des écoles et suscite un dialogue pour les écoles qui cherchent à axer davantage leur fonctionnement sur le développement durable à l'échelle de l'établissement tout entier.

Des mécanismes d'attribution de petites subventions prouvent qu'il suffit de petits investissements de quelques centaines de dollars pour susciter la passion des gens et des changements dans les écoles. Les dépenses d'investissement dans l'écologisation des édifices scolaires (certificats LEED [*Leadership in Energy and Environmental Design*]) peuvent inspirer un sentiment de fierté dans les communautés où sont construits de tels édifices.

9. Observations

Veillez formuler des observations sur tout autre aspect concernant la mise en œuvre de l'EDD dans votre pays.

10 messages, 10 années plus tard

1. Au Canada, la mise en œuvre et la supervision des programmes d'éducation formelle relèvent de la responsabilité des provinces et des territoires. Cependant, la DEDD a démontré que, de par sa nature même, l'éducation fait appel à de multiples parties prenantes, que ce soit au niveau du gouvernement ou chez les parties prenantes. Tout le monde doit y participer : les districts scolaires, les écoles à titre individuel, les établissements d'enseignement supérieur, les ministères et organismes gouvernementaux, les autres paliers de gouvernement, les organisations non gouvernementales et les organismes communautaires. La DEDD a encouragé et favorisé l'échange d'informations et la collaboration entre les gouvernements et les organismes et fait progresser l'adoption d'une approche de l'EDD/EE axée sur de multiples parties prenantes à travers le pays. Au Canada, les parties prenantes sont convaincues que davantage d'intervenantes et intervenants plus profondément engagés dans l'EDD/EE sont maintenant plus largement inclus. Pour poursuivre la progression au-delà de la DEDD, les Canadiennes et Canadiens encouragent l'UNESCO à s'appuyer sur le processus de collaboration entre de multiples parties prenantes et sur les réseaux de relations qui se sont établis tout au long de la DEDD. Comme l'explique l'une des parties prenantes, « [p]our qu'il y ait progrès, il doit y avoir des gens qui s'engagent au sein du district scolaire et qui travaillent en étroite collaboration avec leurs partenaires dans la communauté ». Pour maintenir l'élan, faire un suivi des progrès réalisés et créer des liens entre les gens, le Canada continuera d'avoir besoin d'une coordination à l'échelle nationale, avec un prolongement éventuel du rôle de l'un ou de plusieurs des organismes concernés, à savoir le CMEC, la CCUNESCO et le réseau EDD Canada. Il faut établir plus de synergies entre les établissements et les initiatives.
2. Le groupe de travail sur l'EDD du CMEC est favorable à une approche de l'EDD/EE de type « grand chapiteau », qui englobe les parties prenantes qui étaient là dès le début et qui ont mis en œuvre des politiques d'éducation environnementale. L'accent mis sur les dimensions environnementale, sociale et économique de l'EDD/EE varie certes d'une province à l'autre, mais le GTEDD du CMEC est néanmoins conscient des efforts que toutes les instances entreprennent pour faire progresser l'apprentissage sur l'environnement et le développement durable. Certaines parties prenantes indiquent que, faire une distinction entre un programme pour l'EE et pour l'EDD constituerait un obstacle freinant l'avancement de l'EDD. Cependant, les progrès reportés par les provinces semblent indiquer que l'approche de type « grand chapiteau » permet à chaque instance de progresser individuellement là où elle pense qu'elle pourra avoir le plus gros impact. La plupart des parties prenantes considèrent qu'on est en train de parvenir à un consensus et à un vocabulaire commun dans le domaine. Les gens sont de plus en plus conscients, au Canada, que l'EDD/EE englobe bel et bien un domaine plus vaste que celui des connaissances et des mesures relatives à l'environnement et relève davantage d'un point de vue plus général englobant l'économie, l'équité, la paix et la justice sociale. Les leaders d'opinion au Canada indiquent qu'il est de plus en plus évident que le concept se simplifie, à savoir que « l'EDD concerne la façon dont les gens

devraient vivre sur la planète », de façon respectueuse et responsable.

3. Les dirigeantes et dirigeants de haut rang de divers organismes représentatifs, comme le ministère de l'Éducation du Manitoba, Environnement Canada, L'éducation au service de la Terre et la CCUNESCO, ont joué un rôle clé pour engager le Canada sur la voie de l'EDD/EE et pour réaliser les premiers progrès dans le domaine. Les dirigeantes et dirigeants, notamment dans de nombreux ministères de l'Éducation des provinces, ont à la fois créé le climat nécessaire dans leur organisme pour produire des changements et ont accordé les ressources budgétaires nécessaires pour obtenir ces changements. L'émergence d'organismes (le ministère de l'Éducation du Manitoba, le GTEDD du CMEC, LST et le réseau EDD Canada) et d'individus (Gerald Farthing, Charles Hopkins, David V. J. Bell, etc.) se faisant les champions de l'EDD, a joué un rôle crucial pour maintenir les efforts dans le domaine tout au long des 10 années de la DEDD. Au niveau des districts scolaires et des établissements à titre individuel, de tels champions de l'EDD étaient indispensables pour mettre en œuvre l'EDD/EE sur le terrain. Comme l'a souligné un des leaders d'opinion, pour poursuivre ces efforts, les dirigeantes et dirigeants doivent toujours déclarer ce qui est important pour eux à titre personnel et assurer les conditions nécessaires pour discuter avec les autres des raisons de cette importance.
4. L'analyse des données recueillies, dans les rapports officiels des provinces et dans ceux des parties prenantes à travers le pays, révèle que le point de vue majoritaire est que l'on a clairement fait des progrès sur le plan de l'EDD et de l'EE en éducation formelle à tous les niveaux — de l'accueil et de l'éducation des jeunes enfants à l'enseignement supérieur. Dans bon nombre d'instances, on avait déjà entamé des travaux au primaire, au secondaire et dans l'enseignement supérieur avant le début de la DEDD et la progression de l'EDD/EE a franchi un palier important. Dans plusieurs cas, on a même progressé encore davantage. En particulier, les mesures portant sur l'EDD/EE dans le secteur de l'accueil et de l'éducation des jeunes enfants et dans le secteur EFTP se sont avérées fructueuses dans plusieurs instances, alors que rien n'avait été engagé avant 2005. Néanmoins, toutes les provinces ont encore beaucoup de travail à faire pour pleinement intégrer l'EDD/EE à tous les niveaux dans leur système d'éducation formelle. Parmi les efforts qui doivent être appuyés dans le secteur EFTP, les parties prenantes et les leaders d'opinion ont souligné l'importance des nouvelles compétences nécessaires pour réduire les émissions de gaz carbonique et favoriser le développement d'une économie verte. Transformer la pratique de l'enseignement requiert également une attention particulière. La prochaine phase des travaux devrait inclure du soutien au personnel enseignant, aux candidates et candidats à l'enseignement, au personnel des facultés d'éducation, aux administrations des conseils et commissions scolaires et des écoles et aux membres des conseils d'administration à travers le pays pour qu'ils comprennent l'EDD/EE à la fois sur le plan du contenu et sur celui de la pédagogie. Les priorités concurrentes ainsi que le manque de temps et de ressources continueront de faire obstacle aux progrès en la matière. Un fort leadership, lié à des partenariats et à des réseaux, sera encore nécessaire pour maintenir et prolonger les avancées réalisées

jusqu'à présent.

5. Il est plus difficile de déterminer les progrès accomplis dans les domaines de l'éducation non formelle, du renforcement des capacités et de la formation et de la sensibilisation du public. Bon nombre de répondantes et répondants, tant au niveau provincial que dans les groupes de parties prenantes, considèrent que ces domaines ne relèvent pas de leur mandat et n'ont donc pas pu faire de commentaires à leur sujet, et plusieurs répondantes et répondants n'ont pas de notion claire de la distinction entre ces différents types d'éducation. Lorsque les parties prenantes font part de progrès réalisés dans le secteur de l'éducation non formelle, ces progrès reposent sur le soutien apporté par les ONG aux écoles par des activités d'apprentissage en plein air, des mesures d'amélioration du programme d'études et d'autres activités apparentées. Étant donné les progrès enregistrés jusqu'à présent dans le secteur de l'éducation formelle et les intentions et engagements clairs des provinces et des parties prenantes pour continuer à faire avancer l'EDD/EE dans l'éducation formelle, les Canadiennes et Canadiens suggèrent à l'UNESCO d'adopter, après la fin de la DEDD, un programme visant plus explicitement à renforcer et à prolonger les avancées réalisées dans l'éducation formelle, notamment dans la formation du personnel enseignant, dans le secteur EFTP et dans l'enseignement supérieur. Il faudrait encourager les autres parties prenantes, notamment les autres ministères et organismes gouvernementaux, à travailler parallèlement aux ministères de l'Éducation ou en collaboration plus directe avec eux afin d'explorer l'EDD/EE dans l'éducation non formelle, le renforcement des capacités et la formation, car ce travail est un facteur nécessaire à l'établissement d'une économie écologique — en prêtant tout particulièrement attention aux besoins d'éducation et de formation des micro, petites et moyennes entreprises (MPME).
6. Au niveau des districts scolaires et des écoles prises individuellement, on est en train de passer de projets écologiques ponctuels de démonstration à des efforts de longue durée visant à améliorer l'impact des écoles sur le plan social, économique et environnemental, tout en informant et en motivant les élèves pour qu'ils contribuent à réduire et à gérer cet impact. Cette tendance vers l'adoption d'« approches à l'échelle de l'école tout entière » de l'EDD/EE est un des résultats importants de la DEDD. Il faudrait que le programme envisagé après la fin de la DEDD serve à prolonger ces efforts et à promouvoir l'importance de l'adoption d'un plan de développement durable dans chaque établissement scolaire.
7. L'EDD/EE concerne tout autant le processus d'apprentissage lui-même que les connaissances nécessaires pour relever les défis du développement durable que sont le changement climatique, la biodiversité et l'élimination de la pauvreté. Comme l'affirme l'un des leaders d'opinion, le développement durable est un défi éducatif : l'EDD/EE n'est plus un sujet qui porte simplement « sur » le développement durable, mais c'est plutôt une façon d'apprendre à vivre différemment sur la planète. Les principales sources d'information au Canada insistent sur l'importance des compétences en réflexion critique, en réflexion sur les systèmes et en résolution de problèmes et en

particulier au fait que, « dans l'EDD, il s'agit d'*apprendre ensemble* à assurer un avenir durable » [nous soulignons].

8. La majorité des instances provinciales et des leaders d'opinion s'entendent pour dire que la DEDD des Nations Unies a joué un rôle important pour sensibiliser les gens à l'EDD/EE et a servi de point de repère commun pour rassembler les gens. Dans la plupart des instances, la DEDD a contribué à susciter des changements dans les pratiques éducatives. Certains sont moins convaincus, cependant, qu'elle a contribué à faire progresser la viabilité de notre société elle-même et les gens sont peu nombreux à avoir tenté de jauger l'impact de la DEDD sur ce plan. Cette hésitation est peut-être due à la difficulté qu'il y a à mesurer l'impact de la DEDD sur la viabilité de la société, en particulier en raison du temps qui s'écoule entre le moment où l'on expose les enfants à l'EDD/EE et la possibilité qu'ils ont eux-mêmes, à l'âge adulte, de faire évoluer les choses vers un monde plus viable.

9. Au Canada, les parties prenantes demandent qu'on adopte un programme de recherche qui renforce les arguments en faveur du soutien à l'EDD/EE. Un travail supplémentaire est requis dans les tâches suivantes :

- comment renforcer le dialogue sur l'EDD avec les Premières Nations et les peuples autochtones;
- définir ce qui constitue le savoir de base que tout le monde doit posséder pour pouvoir vivre de façon viable;
- définir les données de référence, les indicateurs et les méthodes pour mesurer les progrès accomplis, notamment comment l'EDD/EE enrichit les connaissances, les attitudes et les comportements des apprenantes et apprenants.

Il faut également explorer et comprendre les liens avec les initiatives en matière d'éducation pour tous, les critères définissant une éducation de qualité et l'apprentissage pour le ^{xxi}^e siècle, afin de faire correspondre les stratégies d'éducation à l'échelle internationale avec les engagements pris vis-à-vis du développement durable à l'échelle planétaire.

10. Tout au long des ateliers, des entretiens et des réponses données aux questionnaires de l'UNESCO, on a noté que les gens voulaient vraiment célébrer les réalisations de la DEDD au Canada. Les parties prenantes tiennent à poursuivre le travail et désirent que l'UNESCO propose un cadre et un processus continu pour promouvoir les efforts et échanger les connaissances et l'expérience acquises à travers le monde. Dans la prochaine phase du travail, il faudrait s'efforcer de présenter et de célébrer les « bons exemples » en matière d'EDD, en promouvant ce qu'il est possible d'accomplir et ce qui fonctionne.

Le développement durable est une façon de vivre sur cette planète « comme si on prévoyait y rester ». Il découle d'une façon de penser différente sur notre mode de vie sur la planète : un « état d'esprit axé sur le DD » qui fait intervenir des connaissances et des idées fondées sur de nouvelles perspectives et valeurs, en tirant des leçons des savoirs traditionnels, en les renforçant et en les concrétisant à l'aide des compétences et de l'expérience appropriées. L'objectif primordial de l'EDD est d'aider les gens, quels que soient leur âge et leur train de vie, à adopter un tel état d'esprit.

– David V.J. Bell, courriel du 5 septembre 2013

Engagement à poursuivre l'action au Canada

La quasi-totalité des provinces et des parties prenantes a l'intention de « garder le cap » et de faire progresser les politiques en matière d'EDD/EE, les réformes des programmes d'études, les approches à l'échelle de l'école tout entière et le perfectionnement professionnel — tout en notant que les changements de gouvernement ont toujours une influence sur les priorités et la capacité d'agir :

- La Colombie-Britannique note que la loi provinciale sur la neutralité carbonique a recentré l'attention sur l'EDD/EE.
- Le maintien du soutien à l'EDD/EE en Alberta se fera dans le cadre de son initiative de refonte des programmes d'études, qui met l'accent, notamment, sur les compétences interdisciplinaires liées à l'EDD, comme la capacité de faire appel à une compréhension mondiale et culturelle, en tenant compte de l'économie et du développement durable.
- La Saskatchewan continuera d'incorporer les concepts et les principes de l'EDD/EE dans les programmes d'études des niveaux M-12 à mesure qu'ils seront renouvelés.
- Le Manitoba continuera de mettre en œuvre des mesures visant à réaliser ses trois priorités : s'assurer qu'il y a un plan sur l'EDD/EE dans chaque école d'ici à 2015; promouvoir l'EDD/EE dans la formation du personnel enseignant; et réorienter le secteur EFTP (planification, programmes d'études, enseignement, apprentissage) pour qu'il favorise le développement durable et la transition vers une économie verte.
- L'Ontario compte poursuivre la mise en œuvre et le développement de sa politique sur l'éducation environnementale pour aider les conseils scolaires, le personnel enseignant et les élèves.
- Le Québec développera son réseau de partenaires (enseignantes et enseignants, conseillères et conseillers) et fera la promotion de son guide pour l'intégration du développement durable dans le système scolaire.
- Le Nouveau-Brunswick continuera de promouvoir et de soutenir les initiatives en matière de développement durable dans les écoles.
- L'Île-du-Prince-Édouard signale que, durant son processus de révision des programmes

d'études, elle continuera d'intégrer l'éducation en vue du développement durable dans ses programmes d'études.

Plusieurs des provinces s'intéressent à poursuivre la collaboration que la DEDD a contribué à favoriser entre elles, afin d'échanger les informations et les pratiques fructueuses, de surveiller la situation et de rendre compte des résultats entre instances à l'échelle pancanadienne. Comme le note le Québec, « il serait souhaitable que les travaux visant à intégrer le développement durable dans l'enseignement se poursuivent en concertation avec les milieux d'éducation de manière à respecter leurs besoins et leurs particularités ». Terre-Neuve-et-Labrador, en particulier, souhaite une plus grande coopération entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux dans le travail sur l'EDD, en vue de déboucher sur une stratégie nationale à l'échelon M-12 qui fait intervenir toutes les instances et tous les ministères pertinents (mais pas dans le secteur postsecondaire compte tenu du fort niveau d'autonomie des établissements à cet échelon). L'Alberta et l'Ontario rappellent l'indépendance de chaque instance et le fait qu'il est préférable de laisser à chaque province et à chaque territoire le soin de prendre ses propres décisions sur les politiques et les plans en matière d'EDD/EE et sur l'affectation des ressources dans le secteur postsecondaire.

Pour la Colombie-Britannique, « l'élaboration d'un cadre au-delà de 2014 devrait prendre en compte la nature de l'EDD/EE, ainsi que les pratiques exemplaires décrites dans les publications sur la question, tout en prévoyant suffisamment de souplesse pour que chaque pays, province, région, etc. puisse personnaliser son approche en fonction des besoins de son auditoire. Pour cela, il faudrait que le cadre soit élaboré en collaboration par les principaux partenaires, avec suffisamment de souplesse pour que les autres puissent l'adapter sur mesure en fonction de leurs priorités et besoins spécifiques ».

Le Manitoba insiste sur l'importance des liens entre le Canada et la scène internationale et sur le fait que la province restera membre du comité directeur sur l'EDD de la CEE; elle continuera de défendre les priorités de ce comité et de soutenir l'EDD/EE par l'intermédiaire du nouveau Programme d'action global pour l'éducation en vue du développement durable (2015-2024).

Pour bon nombre des parties prenantes, l'EDD/EE a été et reste un aspect central de leur travail et elles prennent les engagements suivants :

- élargir l'éventail des cours offerts;
- faire progresser les politiques, les normes et les bonnes pratiques dans l'enseignement;
- réorienter l'enseignement et l'apprentissage, d'une part, pour favoriser une compréhension de l'interdépendance entre les perspectives économiques, sociales et environnementales et, d'autre part, pour donner un appui à des citoyennes et citoyens informés, engagés et responsables;
- favoriser la mise en place de communautés viables;
- soutenir les réseaux et la collaboration;
- transformer leurs institutions, depuis les instances dirigeantes jusqu'à la base;
- continuer de fournir des publications et d'organiser des événements se rapportant à

l'EDD/EE.

Les parties prenantes réaffirment le besoin de continuer le travail sur l'EDD/EE : il est essentiel, si l'on veut des communautés en bonne santé et une utilisation viable des ressources, que la population soit bien informée et se sente concernée. Les parties prenantes demandent qu'on définisse une stratégie nationale pour maintenir l'élan de la vision et de la mission de la DEDD en vue du développement durable, en s'appuyant sur la poursuite de la collaboration dans le cadre d'un réseau national, sur une approche axée davantage sur la collaboration entre les gouvernements, les fédérations des enseignantes et enseignants, les facultés d'éducation, les conseils et commissions scolaires et les organisations non gouvernementales, et en maintenant le modèle des groupes de travail sur l'EDD dans chaque province et chaque territoire.

Vous trouverez à l'annexe 4 les plans d'avenir pour l'EDD/EE au Canada tels qu'ils ont été définis par les provinces et les parties prenantes.

10. Sources et acteurs, recherche et rapports sur les politiques

Avez-vous connaissance d'ensembles de données dans votre pays ou ailleurs qui pourraient être utiles pour le rapport final relatif à la Décennie? Veuillez préciser.

Voir les annexes 2 et 3.

Annexe 1 – Leaders d’opinion et spécialistes de l’EDD/EE interviewés

1. Elisabeth Barot, agente de programme, Éducation, Commission canadienne pour l’UNESCO
2. David V.J. Bell, président, L’éducation au service de la Terre
3. Sylvie Côté, conseillère principale en politique, Environnement Canada
4. Gerald Farthing, sous-ministre de l’Éducation du Manitoba et sous-ministre par intérim du ministère de l’Enseignement postsecondaire et de l’Alphabétisation du Manitoba
5. Charles Hopkins, titulaire de la chaire UNESCO pour la réorientation de la formation des enseignants, Université York
6. Christina McDonald, directrice de l’exploitation, Green Manitoba
7. Marcia McKenzie, directrice de projets, SEPN, Université de la Saskatchewan
8. Jean Perras, consultant
9. Dominique Potvin, chargé de programme, Sciences naturelles, Commission canadienne pour l’UNESCO
10. Daniel Rosset, gestionnaire, Évaluation environnementale, Parcs Canada
11. Pamela Schwartzberg, directrice générale, L’éducation au service de la Terre

Annexe 2 – Sources choisies utilisées pour la préparation du rapport

Gouvernements provinciaux et territoriaux

Colombie-Britannique – Additional Reports on Climate Change Impacts, Mitigation, and Adaptation

<http://www.env.gov.bc.ca/cas/resources/reports.html>

Colombie-Britannique – Carbon Neutral B.C. (2008)

http://www.livesmartbc.ca/attachments/carbon_neutral_action_reports/CarbonNeutralBC-2011-leadingchangeinspiringaction.pdf

Colombie-Britannique – Carbon Neutral Reporting by Sector (School Districts and Post-Secondary)

http://www.livesmartbc.ca/government/carbon_neutral/neutral_action_reports.html

Colombie-Britannique – Climate Action for the 21st Century

http://www.env.gov.bc.ca/cas/pdfs/climate_action_21st_century.pdf

Colombie-Britannique – Climate Action Plan (2008)

<http://www.env.gov.bc.ca/cas/cap.html#cap>

Colombie-Britannique – Curriculum Maps

http://www.bced.gov.bc.ca/environment_ed/ele_curricmaps.htm

Colombie-Britannique – Environmental Learning and Experience Interdisciplinary Guide

http://www.bced.gov.bc.ca/environment_ed/

Colombie-Britannique – Green Economy Update: Growing Green Jobs

http://www.bcge.ca/BCs_Green_Economy_Update_print.pdf

Colombie-Britannique – Making Progress on BC’s Climate Action Plan (2012)

<http://www.env.gov.bc.ca/cas/pdfs/2012-Progress-to-Targets.pdf>

Colombie-Britannique. Ministère de l’Éducation – Bulletins « Green Schools » (octobre 2009 – mai 2012).

<http://www.bced.gov.bc.ca/greenschools/newsletters.htm>

Colombie-Britannique. Ministère de l’Éducation – Green Schools.

<http://www.bced.gov.bc.ca/greenschools/>

Colombie-Britannique – Social Justice 12

http://www.bced.gov.bc.ca/irp/pdfs/social_studies/2008socialjustice12.pdf

Colombie-Britannique – Sustainability Course Content
<http://www.bced.gov.bc.ca/greenschools/pdfs/sustcoursecontent.pdf>

Colombie-Britannique – Sustainable Resources 11 and 12
<http://www.bced.gov.bc.ca/irp/pdfs/sciences/2008susres1112.pdf>

Colombie-Britannique – Sustainable Schools Best Practices Guide
<http://www.bced.gov.bc.ca/greenschools/pdfs/sustbestpractices.pdf>

Colombie-Britannique – Sustainable Schools Forum (2009)
<http://www.bced.gov.bc.ca/greenschools/sustschoolforum.htm>

Colombie-Britannique – Wild BC
<http://wildbc.org/index.php/programs/>

Manitoba. Green Manitoba – Sustainability Initiatives Directory
<http://greenmanitoba.ca/msid/>

Manitoba. Ministère de l'Éducation – *Gagner sa vie, de manière durable : emplois verts et carrières en développement durable* (Division des programmes scolaires, Ministère de l'Éducation, 2012)
http://www.edu.gov.mb.ca/m12/dev_durable/docs/gagner_vie.pdf

Manitoba. Ministère de l'Éducation – *Guide pour l'aménagement d'écoles durables au Manitoba* (N. Swayze, C. Buckler et A. MacDiarmid, 2010)
http://www.edu.gov.mb.ca/m12/dev_durable/docs/guide_ecoles.pdf

Manitoba. Ministère de l'Éducation – L'éducation au développement durable
http://www.edu.gov.mb.ca/m12/dev_durable/index.html

Manitoba – Vert l'avenir – Plan écologique du Manitoba » de Conservation et Gestion des ressources hydriques Manitoba
<http://www.gov.mb.ca/conservation/tomorrownowgreenplan/>

Nouveau-Brunswick – *Sustainability News* (bulletin électronique produit par le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance et distribué trois fois par an depuis 2011)

Ontario – Normes sur l'éducation environnementale dans le curriculum
<http://www.edu.gov.on.ca/fre/teachers/enviroed/standards.html>

Ontario – Préparons l'avenir dès aujourd'hui – La Politique d'éducation environnementale pour les écoles de l'Ontario
<http://www.edu.gov.on.ca/fre/teachers/enviroed/action.html>

Ontario – Préparons nos élèves – Préparons notre avenir. L'éducation environnementale dans les écoles de l'Ontario

<http://www.edu.gov.on.ca/fre/teachers/enviroed/shapingSchools.html>

Québec – *Guide sur l'intégration du développement durable dans l'enseignement* (en cours d'élaboration).

Québec – *Plan d'action sur le développement durable 2013-2015 du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport*

http://www.mels.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/publications/BSM/PADD_2013.pdf

Ministères et organismes du gouvernement du Canada

Agence canadienne de développement international

<http://www.acdi-cida.gc.ca>

Environnement Canada

<http://www.ec.gc.ca>

Organismes pancanadiens

Commission canadienne pour l'UNESCO

<http://www.unesco.ca>

Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) [CMEC]

<http://www.cmec.ca/107/Programmes-et-initiatives/Education-pour-le-developpement-durable/Apercu/index.html>

CMEC. *Décennie des Nations Unies pour l'éducation en vue du développement durable (2005-2014) – Réponse du Canada au questionnaire de l'UNESCO, 2006.*

<http://www.cmec.ca/Publications/Lists/Publications/Attachments/80/Sustainable-2006-03.fr.pdf>

CMEC. Groupe de travail sur l'éducation en vue du développement durable. *Élaboration d'un cadre pancanadien de coopération et d'action pour l'EDD – Contexte*, 2010.

<http://www.cmec.ca/Publications/Lists/Publications/Attachments/222/EDD-mesures-collaboration.pdf>

CMEC. *L'éducation en vue du développement durable dans les facultés d'éducation au Canada*, 2012.

http://www.cmec.ca/Publications/Lists/Publications/Attachments/279/ESD_Dean_reportFR.pdf

CMEC. *Rapport à la CEE-ONU et à l'UNESCO sur les indicateurs de l'éducation au développement durable : Rapport pour le Canada 2005-2007*, 2007.

<http://www.cmec.ca/Publications/Lists/Publications/Attachments/104/Canada-Report-ESD-2007-10.fr.pdf>

CMEC. *Rapport à la CEE-ONU et à l'UNESCO sur les indicateurs de l'éducation en vue du développement durable : Rapport pour le Canada 2007-2010*, 2010.

<http://www.cmec.ca/Publications/Lists/Publications/Attachments/265/esd-canada-report-2007-2010-fr.pdf>

CMEC. *Une éducation qui favorise la viabilité : La situation de l'éducation en matière de développement durable au Canada*, s. d.

<http://www.cmec.ca/Publications/Lists/Publications/Attachments/9/environment.fr.pdf>

Organisations non gouvernementales, organismes à but non lucratif, société civile, organismes du secteur privé et documents de référence

Bell, D. « Education for sustainable development: Cure or placebo? », 2009.

http://www.aqpc.gc.ca/appel/espaceusager/telechargement/document_2012_211.doc

Belton, C. « A Canadian School experience », dans McKeown, R. et V. Nolet (éditeurs), *Schooling for Sustainable Development in Canada and the United States*, New York, Springer, 2013, p. 305-315.

British Columbia Institute of Environmental Learning

<http://www.eco-learning.org/>

Buckler, C., et A. MacDiarmid. « Education for Sustainable Development in Manitoba: A provincial-wide approach », dans McKeown, R. et V. Nolet (éditeurs), *Schooling for Sustainable Development in Canada and the United States*, New York, Springer, 2013, p. 95-108.

Conseil des universités de l'Ontario. *Ontario Universities: Committed to a Greener World – A pledge from the Executive Heads*, 2009.

<http://www.cou.on.ca/>

Hopkins, C. « Education for Sustainable Development in Formal Education in Canada », dans McKeown, R. et V. Nolet (éditeurs), *Schooling for Sustainable Development in Canada and the United States*, New York, Springer, 2013, p. 23-36.

Hugo, V. « Educating and Acting for a Sustainable Future », Centrale des syndicats du Québec, document inédit, s. d.

Huppé, G. A., H. Creech et C. Buckler. *Education for Sustainable Development at Manitoba Colleges and Universities: Results from an institution-wide survey and president interviews across Manitoba's 11 institutions of higher education*, Winnipeg, IISD, 2013.

http://www.iisd.org/pdf/2013/education_sd_mb_colleges_universities.pdf

Institut d'études pédagogiques de l'Ontario et International Alliance of Leading Educational Institutes. *Climate Change and Sustainable Development: The Response from Education in Canada*, 2009.

http://www.hilaryinwood.ca/research/climate_change_sustainable_development.html

Institut international du développement durable (IISD)

<http://www.iisd.org/leaders/un.asp>

L'éducation au service de la Terre (LST)

<http://www.lsf-lst.ca>

Manitoba. Enseignement postsecondaire et Alphabétisation. *National Education for Sustainable Development Expert Council* – Document de travail inédit et processus pour la mise sur pied du NESDEC, 2006.

McKeown, R., et V. Nolet (éditeurs). *Schooling for Sustainable Development in Canada and the United States*, New York, Springer, 2013.

Michalos, A., H. Creech, N. Swayze, P. M. Kahlke, C. Buckler et K. Rempel. « Measuring Knowledge, Attitudes and Behaviours Concerning Sustainable Development among Tenth Grade Students in Manitoba », *Social Indicators Research*, vol. 106, n° 2, 2012, p. 213-238.

Document également disponible à l'adresse :

<http://www.iisd.org/publications/pub.aspx?pno=1384>

Paas, L., et H. Creech. *How information and communications technologies can support education for sustainable development: Current uses and trends*, Winnipeg, IISD, 2008.

http://www.iisd.org/pdf/2008/ict_education_sd_trends.pdf

Saskatchewan – Centre régional d'expertise

<https://sites.google.com/site/saskrce/>

Swayze, N. *The Decade of Education for Sustainable Development (DESD) and Sustainability Education in First Nations Schools in Manitoba*, Winnipeg, IISD, 2010.

http://www.iisd.org/pdf/2010/decade_education_sd_first_nations_mb.pdf

Swayze, N., et H.Creech. *Sustainability Policies at the School Division Level in Manitoba*, 2009.
http://www.iisd.org/pdf/2009/sd_policies_mb_school_division.pdf

Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie (TRNEE). *The Round Table Process: Building Strategies for Sustainable Development Education*, Ottawa, L'éducation au service de la Terre et TRNEE, 1996.

Taylor, S. K., et H. Creech. *Technical-Vocational Education for Sustainable Development in Manitoba*, Winnipeg, IISD, 2012.
http://www.iisd.org/pdf/2012/technical_vocational_education_sd_mb.pdf

Annexe 3 – Organismes représentés dans l’enquête auprès des parties prenantes¹⁶

1. Alberta Council for Environmental Education
2. Association canadienne pour la reconnaissance des acquis
3. Association pour la recherche au Collégial
4. CANDLE (Canadian Network for Democratic Learning)
5. Cégep de Sherbrooke
6. Cégep du Vieux-Montréal
7. Centre de recherche interuniversitaire sur la formation et la profession enseignante
8. Centre régional d’expertise de l’Université des Nations Unies, Saskatchewan
9. Centre régional d’expertise sur l’EDD en Saskatchewan (Canada) : CRE Saskatchewan
10. Centre scolaire Samuel-de-Champlain
11. Chaire UNESCO d’étude des fondements philosophiques de la justice et de la société démocratique
12. Clayoquot Biosphere Trust
13. Collège de l’Arctique du Nunavut
14. Collège Montmorency
15. Confederation College
16. Conseil ethnoculturel du Canada
17. Direction des services environnementaux de la ville de Saskatoon
18. District scolaire francophone du Nord-Ouest
19. Fanshawe College
20. Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants
21. Georgian College of Applied Arts
22. Green Teacher
23. Groupe consultatif jeunesse — Commission canadienne pour l’UNESCO
24. Institut d’études pédagogiques de l’Ontario (IEPO), Université de Toronto
25. Institut international du développement durable
26. John Humphrey Centre for Peace and Human Rights
27. L’éducation au service de la Terre
28. La Cité Collégiale
29. Lambton College
30. Ministère des Affaires étrangères, du Commerce du Développement (anciennement Agence canadienne de développement international)
31. Office de protection de la nature de Toronto et de la région
32. PEN Canada
33. Réseau canadien d’éducation et de communication relatives à l’environnement
34. Réseau environnemental du Nouveau-Brunswick
35. Safe Drinking Water Foundation
36. Shediac Bay Watershed Association

¹⁶ Veuillez noter que nous avons également reçu plusieurs réponses d’individus, soit un total de 49 réponses de parties prenantes à l’enquête.

37. Société BYTE (Bringing Youth Towards Equality)
38. Société des arts technologiques (SAT)
39. The Laboratory School, Dr. Eric Jackman Institute of Child Study, IEPO, Université de Toronto
40. The Manitoba Museum
41. Université Crandall
42. Université d'Athabasca
43. Université de Calgary
44. Université du Québec à Montréal

Annexe 4 – Plans pour l’EDD/EE au Canada à l’avenir

Ministères provinciaux de l’Éducation

P/T	Projets au-delà de 2014	Suggestions pour le Canada
BC	La Colombie-Britannique possède une communauté active dans le secteur de l’EDD/EE depuis les années 1970 et la sensibilisation qui s’est développée a conduit à l’adoption d’une approche à l’échelle de l’école tout entière. La loi provinciale sur la neutralité carbonique adoptée récemment a renouvelé l’attention du gouvernement à l’EDD/EE, ce qui a entraîné une augmentation de la participation au niveau provincial. Depuis la rédaction du présent rapport, la Colombie-Britannique a changé de gouvernement. De nouvelles priorités et approches peuvent être déterminées ¹⁷ .	L’élaboration du cadre au-delà de 2014 devrait prendre en compte la nature de l’EDD/EE, ainsi que les pratiques exemplaires décrites dans les publications sur la question, tout en prévoyant suffisamment de souplesse pour que chaque pays, province, région, etc. puisse personnaliser son approche en fonction des besoins de son auditoire. Pour cela, il faudrait que le cadre soit élaboré en collaboration par les principaux partenaires, avec suffisamment de souplesse pour que les autres puissent l’adapter sur mesure en fonction de leurs priorités et besoins spécifiques.
AB	Le maintien du soutien à l’EDD en Alberta se fera dans le cadre des résultats d’apprentissage récemment mis à jour pour les élèves, qui incluent la capacité qu’ils ont de « montrer leur compréhension de la planète et de la culture, en tenant compte de l’économie et du développement durable ».	Selon l’Alberta, il est préférable de laisser à chaque province et à chaque territoire du Canada le soin de prendre ses propres décisions concernant l’affectation des ressources à l’avenir, conformément à ses priorités et à sa situation fiscale.
SK	Le ministère de l’Éducation continuera d’incorporer les concepts et les principes de l’EDD dans les programmes d’études des niveaux M-12 à mesure qu’ils seront renouvelés.	
MB	Le ministère de l’Éducation du Manitoba continuera d’accorder la priorité à l’EDD et se concentrera sur les aspects suivants : <ul style="list-style-type: none"> travail sur les trois domaines d’action prioritaires : 1) s’assurer que l’on a un plan sur l’EDD dans chaque école d’ici à 2015; 2) favoriser l’introduction de l’EDD dans la formation du personnel enseignant; et 3) réorienter l’enseignement et la 	Poursuivre le travail avec le Groupe de travail sur l’EDD du CMEC afin de garder un rôle de coordination dans l’échange des ressources et des pratiques exemplaires, le contrôle et la production de rapports pour les différentes instances au niveau pancanadien. Continuer, lorsque c’est possible, de faire des recherches pancanadiennes sur l’EDD.

¹⁷ Les répondantes et répondants de la C.-B. se sont exprimés avant les élections provinciales de mai 2013.

	<p>formation techniques et professionnels pour favoriser le développement durable et la transition vers une économie écologique;</p> <ul style="list-style-type: none"> • achever le plan d'action triennal sur l'EDD faisant intervenir de multiples parties prenantes; • mettre au point un processus pour les plans et les rapports des écoles sur l'EDD; • fournir des activités de perfectionnement professionnel et de recherche afin de continuer de soutenir et d'encadrer l'EDD; refaire l'enquête en 10^e année et en présenter les résultats d'ici à 2014; • élaborer des ressources : la publication de <i>Learning Outdoors</i> (l'apprentissage en plein air) est prévue pour 2014 et celle des activités d'apprentissage sur l'EDD et des activités en centre pour les élèves des niveaux M-4 est prévue pour la fin 2013. 	<p>Rester membre du comité directeur de la CEE sur l'EDD et défendre les priorités du comité.</p> <p>Continuer de soutenir l'EDD par l'intermédiaire du nouveau Programme mondial sur l'éducation en vue du développement durable de l'UNESCO (2015-2024).</p>
ON	<p>L'Ontario prévoit continuer de mettre en œuvre et de développer sa politique en éducation environnementale à l'appui des conseils scolaires, du personnel enseignant et des élèves.</p>	<p>Au Canada, l'éducation relève de la responsabilité des provinces et des territoires. L'Ontario recommande que chaque instance apporte elle-même de façon indépendante son appui à l'éducation se rapportant au développement durable, conformément aux priorités de ses propres politiques.</p> <p>L'Ontario est attaché à l'EE dans son cadre stratégique. Dans un tel contexte, la province n'a pas l'intention de consacrer des ressources à l'appui à l'EDD.</p>
QC	<p>L'intention est de développer un réseau de contacts avec des partenaires (enseignantes et enseignants et conseillères et conseillers pédagogiques) du réseau scolaire. De plus, des travaux seront menés pour faire la</p>	<p>Il serait souhaitable que les travaux visant à intégrer le développement durable dans l'enseignement se poursuivent en concertation avec les milieux d'éducation, de manière à respecter leurs besoins et</p>

	promotion, dans le réseau scolaire, du guide pour intégrer le développement durable dans l'enseignement, dès sa publication.	leurs particularités.
NB	Rester membre du Groupe de travail du CMEC et continuer de prendre des mesures dans le cadre de ce groupe. Continuer de travailler sur la promotion des initiatives en matière de développement durable dans les écoles et d'apporter le soutien de la province à ces initiatives.	Continuer la collaboration entre les instances provinciales pour promouvoir et soutenir les initiatives en EDD.
NS		
PEI	M-12 : Lors du processus de révision des programmes d'études, nous continuerons d'intégrer l'EDD dans les programmes de la province.	
NL		Il faut qu'il y ait une plus grande collaboration entre les provinces et le gouvernement fédéral sur l'EDD. Avec une stratégie nationale, les P/T sauraient sur quoi se focaliser. Il faudrait que le gouvernement fédéral prenne les choses en main, par l'intermédiaire des ministères comme le ministère de l'Environnement, Patrimoine canadien, etc., pour promouvoir l'EDD en tant qu'orientation pour le pays. Ceci devrait s'appuyer sur une initiative soutenue d'apprentissage professionnel qui permettrait au personnel enseignant de bien comprendre l'EDD et l'aiderait à intégrer des thèmes et des compétences liés à l'EDD dans son enseignement en salle de classe.

Sélection d'observations faites par les répondantes et répondants canadiens de l'enquête de l'UNESCO auprès des parties prenantes

Engagements pour les projets en EDD/EE après 2014

- Nous continuerons de développer nos initiatives en DD et pourrons, nous l'espérons, élargir notre éventail d'activités et de cours au fil du temps.
- Nous continuerons de faire progresser l'éducation environnementale en Alberta et d'établir des liens avec l'EDD.
- Nous continuerons d'encourager les facultés à inclure le développement durable dans les programmes d'études, nous encouragerons les responsables du fonctionnement à appliquer des critères de plus en plus stricts dans la conception et l'entretien des édifices et, enfin, nous incorporerons le développement durable dans l'étoffe même de notre établissement : chez les cadres supérieurs, dans les efforts à la base et dans l'administration.
- Pour l'Association canadienne pour la reconnaissance des acquis (CAPLA), les approches de l'éducation et de la formation axées sur le développement durable font partie de l'apprentissage à vie et constituent une orientation stratégique permanente de l'organisme.
- L'organisme L'éducation au service de la Terre continuera de considérer l'EDD comme un élément central de toutes ses activités. Nous continuerons de rassembler des fonds pour financer nos projets actuels et profiter des occasions de les élargir :
 - faire progresser les politiques, les normes et les bonnes pratiques dans l'enseignement, en travaillant sur les documents thématiques fournissant des exemples de programmes d'études, et mettre au point une initiative tournant autour du concept d'« éducation pour le ^{xxi}^e siècle considérée sous l'angle de la durabilité »
 - réorienter l'enseignement et l'apprentissage
 - favoriser la mise en place de communautés viables — lier l'éducation à l'action
 - soutenir les initiatives de collaboration, les réseaux, les individus et les organismes se faisant les champions de l'EDD
- Nous poursuivrons nos activités et programmes sur l'environnement et nous espérons élargir la portée et le rayonnement de nos activités. Nous espérons améliorer notre planification et offrir une meilleure éducation.
- Nous continuerons dans la même direction parce que c'est important pour notre établissement et c'est important pour la planète. Nous travaillerons dans tous les secteurs de l'établissement : enseignement, installations, fonctionnement, etc.
- « Nous ne faisons que commencer »... mais il nous faudra une source plus stable/durable de ressources de même que la capacité de répondre aux besoins identifiés par le travail effectué jusqu'à présent.
- Ce travail est une des principales priorités de notre organisme. Nous continuerons de soutenir et de développer les initiatives et les programmes éducatifs se rapportant au

développement durable, dans différents contextes, tant formels (par exemple, cours agréés) qu'informels (par exemple, conférences, événements axés sur l'expérience).

- Si nous arrivons à obtenir des fonds, l'Alliance pour l'éducation à la viabilité continuera de travailler à l'avenir.
- La viabilité fait partie intrinsèque de nos politiques au collège. Nous prendrons donc de plus en plus de décisions en tenant compte de tous les aspects du développement durable.
- Il ne fait aucun doute que l'Office de protection de la nature de Toronto et de la région (TRCA) poursuivra son travail sur l'EDD : elle fait partie intégrante de notre plan stratégique!

Suggestions pour le Canada

- Établir un réseau à travers le Canada qui permettra de continuer à mettre en valeur les réalisations.
- Élaborer une stratégie nationale pour maintenir l'élan et assurer un suivi afin de réaliser la vision et la mission de la DEDD, tout en respectant la compétence des provinces et des territoires en éducation, ainsi que l'autonomie des établissements par rapport aux programmes d'enseignement postsecondaire.
- Élargir le travail dans le secteur éducatif pour inclure toutes les formes d'apprentissage. Pour bon nombre de gens, l'éducation ne concerne que ce qui se passe dans la salle de classe. La CCUNESCO pourrait devenir un acteur plus stratégique et ainsi faciliter le processus, et le gouvernement devrait affecter des ressources mieux adaptées.
- La mise en œuvre devrait inclure une approche de meilleure collaboration chez les gouvernements, les fédérations d'enseignantes et enseignants, les facultés d'éducation, les conseils et commissions scolaires et les organisations non gouvernementales. Les groupes de travail sur l'EDD devraient continuer de fonctionner dans chaque instance.
- Fournir un soutien accru aux personnes et aux groupes s'occupant d'EDD/EE : soutien politique, soutien financier, ressources humaines, communications, etc.
- Il faudrait que le Canada adopte vraiment le concept de l'EDD aux niveaux national et provincial, parce qu'il est clair que l'EDD a débouché sur un extraordinaire travail d'innovation au fil de la DEDD.
- Consulter régulièrement les organismes et animer les réseaux.
- Poursuivre le travail d'organisation et fournir un financement stable pour le renforcement des capacités.
- Une structure de soutien ou un cadre plus formel au niveau NATIONAL est requis pour soutenir les efforts régionaux dans les provinces en vue de maintenir l'élan suscité par la DEDD.
- Il semble fondamental pour la condition humaine d'être informé sur l'EDD et motivé vis-à-vis de l'EDD! Il faut que nous comprenions le monde dans lequel nous vivons et que nous adoptions un mode de vie qui permette aux populations de se nourrir, de rester en bonne santé et d'utiliser les ressources de façon durable.

- Renforcer la sensibilisation, les attentes et les exigences. L'EDD exige des ressources et la plupart des systèmes collégiaux n'ont pas les ressources appropriées. Conserver l'expertise des coordonnatrices et coordonnateurs de la viabilité de l'environnement, qui ont eux-mêmes l'expérience nécessaire à la mise en œuvre des initiatives écologiques sur le terrain pour orienter et guider leur déroulement.
- Tous les aspects de l'EDD doivent faire partie de notre culture, de la même façon que, par exemple, la santé et la sécurité ou le respect font partie de notre culture. Pour que l'EDD soit une réussite à long terme, il faudrait intégrer les aspects du développement durable dans le programme d'études général dès que possible et le faire à tous les niveaux, y compris dans l'enseignement supérieur et la formation continue.
- Le Canada devrait aider, sur le plan du financement et de la sensibilisation, les organismes caritatifs qui offrent des programmes d'EDD aux écoles.
- Le Canada devrait reconnaître l'importance de l'EDD et investir dans ces programmes.
- Le Canada doit continuer à avoir des contacts sur la scène internationale pour favoriser le soutien à l'EDD et maintenir l'impulsion vers le changement. J'espère que l'UNESCO poursuivra ses efforts pour préserver l'EDD et la développer.